

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 28 FEVRIER 2005

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 17 février 2005, accompagnée d'un ordre du jour comportant 35 objets et d'un ordre du jour complémentaire de 2 objets.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 38 présents

Présidence de M. DI RUPO, Bourgmestre ;
Présents : MM. R. BIEFNOT, MILLER, MM. CARPENTIER, DARVILLE , DEPLUS, DUPONT, Mme CRUVEILLER , ~~Mlle HOUDART~~, Echevins ;
MM. HAMAIDE, BEUGNIES, BAILLY, COLLETTE, POIVRE, ALLART, B. BIEFNOT, Mme GUEPIN, Mlle OUALI, M. DEBAUGNIES, Mme JUNGST, MM. SPEER, SAKAS, ~~MARTIN~~, ~~Mmes BLAZE, NAMUR-FRANCK~~, MM. DEL BORRELLO, Mme COLINIA, ~~MANDERLIER~~, ROSSI, Mme KAPOMPOLE, MM. SODDU, DE PUYT, Mme ISAAC, M. MERCIER, Mme COUSTURIER, M. FLAMECOURT, Mmes MERCIER, ~~JOARLETTE~~, POURBAIX, THYSBAERT, ~~AGUS~~, MM. VISEUR, LECOCQ, Mme BROHEE, M. JACQUEMIN, Conseillers et M Bernard VANCAUWENBERGHE , Secrétaire communal.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mes Chers Collègues, je vous propose d'entamer nos travaux. Alors, tout d'abord Madame Brigitte Namur demande à être excusée.

Le PV de la séance du 31 janvier que vous avez lu est à votre disposition et en l'absence de remarques d'ici la fin du Conseil Communal, il sera considéré comme approuvé.

L'ordre du jour appelle toute une série de points sauf le point 13 qui est remis.

Je proposerai d'ailleurs qu'on puisse faire l'ensemble des points puis seulement peut-être faire la présentation du diagnostic. Nous aurons ainsi le temps du débat.

Vous m'arrêtez quand vous le souhaitez.

1^{er} objet : POLICE-CIRCULATION

a) Mons, rue Buisseret. Réglementation du stationnement, le dimanche de 6h00 à 15h00 (Vieux-Marché). Police 6002/50

ADOPTE à l'unanimité – 1^{ère} annexe

b) Cuesmes, rue de Frameries – Abrogation de l'interdiction de stationnement à hauteur des immeubles n^{os} 32 à 36. Police 6002/C/41

ADOPTE à l'unanimité – 2^{ème} annexe

c) Mons, avenue de Jemappes. Instauration d'un emplacement de stationnement « handicapés » à hauteur de l'immeuble n^o 134. Police 6002/202

ADOPTE à l'unanimité – 3^{ème} annexe

- d) Nimy. Chemin de la Grande Bruyère. Réglementation de la circulation dans un chemin sans nom reliant la rue des Nations et le Chemin de la Grande Bruyère.
Police 6002/NI/6

M. MERCIER, Conseiller : Donc, au point d, c'est un petit chemin qui relie un quartier résidentiel vers la route d'Ath, c'est un petit chemin qui est très fréquenté par les gens du nouveau quartier justement pour aller vers la route d'Ath et j'imagine que la signalisation que l'on va mettre c'est pour interdire le trafic des motos. Seulement ces motos sont beaucoup passées dans le chemin et le chemin est assez détérioré et des gens du quartier me posaient la question si on n'allait pas faire comme autrefois et quand même venir remettre du gravier pour que ce chemin soit carrossable et praticable pour les personnes à pied.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Une attention particulière sera accordée par les services des Travaux. Voilà merci.

M. MERCIER, Conseiller : Merci beaucoup.

ADOPTE à l'unanimité – 4ème annexe

- e) Cuesmes, rue de Cibly (partie comprise entre les rues Delanois et de l'Héribus.
Hyon – rue de l'Héribus. Réglementation de la circulation et du stationnement.
Police 6002/C/22/HY/42

ADOPTE à l'unanimité – 5ème annexe

- f) Mons, rue du Travail. Réglementation du stationnement. Police 6002/C/86

ADOPTE à l'unanimité – 6ème annexe

- g) Saint-Symphorien. Avenue Gustave Maigret. Réglementation de la circulation.
Police 6002/SS/20

ADOPTE à l'unanimité – 7ème annexe

- h) Mons. Diverses rues. Circulation des bus dans des voiries où les accès sont interdits aux conducteurs de véhicules dont la masse en charge dépasse la masse indiquée
Police 6002/OD

Mme MERCIER, Conseillère Communale: Oui, Monsieur le Bourgmestre, c'est pour la lettre h. A première vue, ma question paraîtra sans doute pénible mais je voudrais savoir ce que pourront faire les camions citernes qui transportent le mazout parce qu'ils valent bien les véhicules auxquels on interdit l'accès de certaines rues.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous confesse que je n'ai pas compris votre question.

Mme MERCIER, Conseillère: Ma voix évidemment est défaillante mais bon je vais reprendre.

Donc je disais que ma question à première vue paraissait pénible mais j'aurais voulu savoir ce que pourraient faire les camions citernes qui transportent le mazout, qui sont volumineux, ils valent bien les véhicules auxquels on interdit l'accès de certaines rues à Mons. Ils pourront passer?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: J'imagine, Madame, que dans un commerce de mazout, il y a divers types de camions. Il y a camions citernes et camions citernes. Des grands camions citernes et des petits camions citernes comme il y a des camions et des camionnettes. Donc, mutatis mutandis appelons ça camionnettes citernes. Donc dans les rues où les camions seraient interdits et bien il leur reste à utiliser une camionnette citerne. OK?

Mme MERCIER, Conseillère : Oui, merci bien.

ADOPTE à l'unanimité – 8^{ème} annexe

- i) Saint-Denis. Délimitation de l'agglomération et instauration d'une limitation de la vitesse dans le chemin Vert. Police 6002/St-Denis/OD

ADOPTE à l'unanimité – 9^e annexe

2^e objet : Autorisation de se constituer partie civile contre la personne présumée responsable des dégâts occasionnés aux biens publics lors d'un accident de roulage du 10 mars 2004. Contentieux RECPFAC

ADOPTE à l'unanimité – 10^{ème} annexe

3^e objet : Fourniture et pose d'ancrages destinés à recevoir les pieds de parasols à installer sur les terrasses de la Grand-Place Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché 3^e 1^e E/2005.421.076.TO

ADOPTE à l'unanimité – 11^{ème} annexe

4^e objet : Éclairage citoyen et placement des enseignes commerciales de la Grand-Place Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché 3^e 1^e E/2005.569.105.01TO

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Point 4: Madame?

Mme MERCIER, Conseillère : Oui, Monsieur le Bourgmestre, il s'agit de la Grand Place et du placement des enseignes commerciales. Alors dans le dossier, les façades

sont bien détaillées et on voit la différence entre l'avant et l'après. Mais, je voudrais savoir quel éclairage a été choisi. Je veux bien que cet éclairage soit citoyen comme on le dit là mais cela ne nous donne pas ses caractéristiques.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Madame, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, vous savez que dans les termes techniques, on appelle citoyen bien des éléments qui ne le sont peut-être pas. Mais en tout cas voilà ce dont il s'agit: il s'agit de "lampiotes" d'éclairage de la surface des façades. Et donc, il ne s'agit pas des essais de lumière censées illuminer notre magnifique Grand Place. Ces essais jusqu'à présent ont été jugés vraisemblablement par vous comme par moi insuffisants et nous attendons de la part des architectes des propositions renouvelées. J'ai fait savoir en votre nom qu'en l'absence d'une solution globale et satisfaisante on vivrait avec la lumière qui est actuellement installée pour éviter toute aventure. Mais il faut continuer à rechercher un meilleur éclairage et donc il ne s'agit pas de l'éclairage central et général mais de l'éclairage citoyen dans chacune des façades. Moyennant ces explications?

Mme MERCIER, Conseillère : Ça va, merci bien Monsieur le Bourgmestre.

ADOPTE à l'unanimité – 12^{ème} annexe

5^e objet : Projet Phasing-out – Aménagement du Parc du Château Comtal. Approbation du mode de passation du marché des travaux et des conditions de sélection qualitative
3^e 1^e E/2004.733.150.MG

ADOPTE à l'unanimité – 13^{ème} annexe

6^e objet : Projet Phasing-out – Valorisation de la Collégiale Ste Waudru – acquisition de spots. Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché
SOUS RÉSERVE 3^e 1^e E/2003.790.183MG

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Madame, Sainte-Waudru?

Mme MERCIER, Conseillère : Oui. C'est une simple question d'agenda ici peut-être que j'ai laissé passer la date mais connaît-on la date de la manifestation liée au 500^{ème} anniversaire de la naissance de Jacques Dubreuil?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Entre juin et fin septembre. Nous organisons une très grand rétrospective. Et ce sculpteur le mérite.

ADOPTE à l'unanimité – 14^{ème} annexe

8^e objet : Cure de Saint-Symphorien – Menuiseries extérieures + peintures
Approbation de l'avenant n° 1. 3^e 1^e E/2002.790.190.VM.DP

ADOPTE à l'unanimité – 15^{ème} annexe

9^e objet : Amélioration, égouttage et éclairage public de la rue de la Garenne à Ghlin – Triennal 2004/2006 - Travaux subsidiés. Approbation du projet remanié
3^e 2^e E/2005.TRI.421.075.00.MC

ADOPTE à l'unanimité – 16^{ème} annexe

10^e objet : Bâtiments scolaires – Fourniture et pose de tentures et stores. Ratification de la modification apportée au projet 3^e 1^e E/2004.722.093DD

ADOPTE à l'unanimité – 17^{ème} annexe

11^e objet : Théâtre Royal de Mons – Remplacement des urinoirs. Information au Conseil Communal de la décision du CBE du 16.02.2005 3^e 1^e E/2005.772.177.AS

ADOPTE à l'unanimité – 18^{ème} annexe

Entrée de Madame HOUDART et de Monsieur MARTIN : 40 présents

12^e objet : Théâtre Royal de Mons – Zone d'accueil.
Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché
3^e 1^e E/2002.SUB.772.186.AS

Mme MERCIER, Conseillère : Oui, alors ma question concerne aussi bien Monsieur Le Bourgmestre que Monsieur Biefnot et je constate qu'on a eu beaucoup de mal à finaliser le projet. Je retiens en réalité un projet initialement envisagé comme essentiellement décoratif et qui justifiait le recours à un graphiste. On en est arrivé à un projet essentiellement fonctionnel où l'aspect artistique est devenu accessoire. D'ailleurs, dit-on toujours dans le dossier l'œuvre d'art sera traitée séparément. Quand? Laquelle? Ça, on n'en sait toujours rien. A moins qu'on ne nous laisse la surprise jusqu'au bout. Mais si j'en reviens au projet je constate que Monsieur Benrubi le trouve imparfait. Alors je ne vais pas détailler ici ses arguments, ils sont très clairs dans le dossier et chacun peut les lire.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : OK, Monsieur l'Echevin!

M. Richard BIEFNOT, Échevin : Monsieur le Bourgmestre, oui, mais j'ai bien perçu le sens de la question de Madame La Conseillère. En fait, elle a raison. C'est vrai qu'il s'agissait d'un projet essentiellement cosmétique selon le terme que vous avez employé, Monsieur le Bourgmestre. Et puis, on s'est rendu compte qu'il était indispensable de rendre ce projet beaucoup plus fonctionnel et d'où la durée et l'augmentation du coût de cette opération. Vous avez comme moi constaté les remarques de Monsieur Benrubi. Je n'ai pas d'autres commentaires à faire.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci Monsieur l'Echevin. Je voudrais confirmer si besoin en était les dires de l'Échevin. En fait, nous étions partis avec un présupposé d'une faculté d'aménagement du hall d'entrée qui était un aménagement assez léger.

On a fait appel à un scénariste, une espèce d'architecte d'intérieur et on s'est vite rendu compte, je pense que c'est juste, que la conception même de cet accueil au Théâtre nécessite réellement des travaux très lourds. Moi-même je ne suis pas heureux quand je vois qu'au départ d'un projet chiffré les montants s'envolent et je dois reconnaître que le Théâtre a un besoin d'une modification assez fondamentale de la structure d'accueil. Effectivement ça ne va pas. On ne va pas "s'encaquer" là dans le fond enfin je n'ai pas besoin de vous expliquer tout ce qui ne va pas au Théâtre, vous le connaissez autant que moi et donc voilà, le projet a évolué et je pense qu'il vaut mieux bien le faire même si on a des surcoûts car de toute manière une fois que c'est fait ce sera pour des décennies et autrement on restera avec des problèmes durables.

Mme MERCIER, Conseillère : Je peux intervenir? Oui, donc je suppose qu'on reprendra les remarques de Monsieur Benrubi et que nous serons informés après alors?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui bien sûr. Mais bon, quand il y a plusieurs opérateurs, ma mère avait cette expression: quand il y a beaucoup de coqs il ne se fait jamais jour. C'est vrai aussi à l'administration. Quand il y en a deux trois qui s'occupent d'un dossier ça prend plus de temps et donc le temps d'ajuster les compatibilités d'humeur, les explications et les synergies on chemine et donc on tiendra compte de ce que dit Monsieur Benrubi.

Mme MERCIER, Conseillère : Merci.

ADOPTE à l'unanimité – 19^{ème} annexe

13^e objet : R.A.E.C. – Fourniture et pose d'un tableau marquoir. Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché 3^e 1^e E/2005.764.100.AS

SOUS RÉSERVE

REMIS

14^e objet : Marché de services financiers (bancaires et d'investissements) destiné à la conclusion d'emprunts et d'escomptes de subsides pour le financement de dépenses extraordinaires pour l'exercice 2005. Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché (application de l'article 17, § 2, 2^o, b de la loi du 24 décembre 1993) Gestion financière Extr/CD0106

M. VISEUR, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, j'ai demandé la parole, je suis un petit peu embêté sur ce point là.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est pour Monsieur Miller. Tout ce qui est embêtant, c'est pour les échevins. Tout ce qui est bien, c'est pour le Bourgmestre.

M. VISEUR, Conseiller : Ce que j'ai à dire s'adresse au Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Allez-y.

M. VISEUR, Conseiller : Donc, pour que tout le monde comprenne bien, c'est un marché de service financier c'est-à-dire qu'on renouvelle un contrat global pour tous les emprunts de la Ville et de la Régie Foncière pendant un an avec une seule et unique banque avec laquelle on va négocier et cette banque c'est DEXIA. Or, l'article 92 de la loi communale dit: "il est interdit à tous membres du Conseil et au Bourgmestre d'être présents à la délibération sur des objets auxquels il a un intérêt direct soit personnellement soit comme chargé d'affaires avant ou après son élection". Et la loi sur les marchés publics dit d'ailleurs la même chose que je pourrais vous citer: "il est interdit à tout fonctionnaire, officiers publics ou toute personne physique, etc..." Alors, en tant que Bourgmestre évidemment vous êtes là pour défendre les intérêts de la commune et en tant qu'administrateur de DEXIA votre rôle est de défendre les intérêts de DEXIA. Et donc, je me pose quand même la question de savoir si en vertu de la loi communale comme en vertu de la loi sur les marchés publics, il n'y a pas là un conflit d'intérêts et qu'il pourrait se faire que des banques évincées pourraient avoir un recours et donc est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux pour la clarté que vous vous absentiez quelques secondes.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Deux choses: la première, je vais siéger pour la première fois dans DEXIA Banque demain mais comme je suis membre de DEXIA Groupe et pour éviter la moindre ambiguïté je vais céder la parole à Monsieur le Premier Echevin et moi, je vais sortir, je vais courir. Je vous en prie Monsieur le Premier Echevin.

Sortie de Monsieur DI RUPO : 39 présents

M. BIEFNOT, Échevin : Monsieur l'Echevin, vous avez un commentaire à faire peut-être?

M. MILLER, Échevin : C'est-à-dire Monsieur le Premier Echevin, que la question de Monsieur Viseur ne m'a pas encore été vraiment posée par rapport au dossier donc s'il veut poser une question maintenant concernant le contenu du point 14, c'est avec plaisir que j'y répondrai.

M. VISEUR, Conseiller : D'abord, c'est clair que ce n'est pas parce que le Bourgmestre est sorti que l'on va lever des secrets d'État de tout façon tout lui sera raconté immédiatement donc il n'y a pas de difficultés mais c'est surtout pour éviter un recours éventuel et être tout à fait conforme aux lois et à la réglementation en vigueur mais malgré tout sur le fond du dossier. Alors, il me semble qu'il serait intéressant pour le prochain exercice de lancer à temps un marché pour mettre en concurrence d'autres banques que uniquement la banque DEXIA avec laquelle nous avons traité pendant plusieurs années alors que bon on aboutira peut-être toujours à traiter avec DEXIA peu importe.

Mais enfin si négocier avec une seule banque me semble quand même mettre la Ville de Mons plus en difficulté ou en moins bonne position de force que si on réouvre le marché pour l'année prochaine parce qu'on a déjà l'air de dire à priori que on va continuer comme ça à négocier uniquement avec une seule banque parce que ça prend beaucoup de temps m'a-t-on dit en commission. Je veux bien mais si on s'y prend à temps il y a quand même moyen de le faire.

M. MILLER, Échevin : Merci Monsieur le Premier Echevin. Donc en réponse à votre question je peux vous dire qu'il n'y a aucune crainte à avoir en la matière. Il est prévu, c'est inscrit dans la division du Collège à ce sujet que ayant passé l'appel d'offre européen en 2003, la loi communale (article 17 § 2) nous permet de maintenir le même adjudicataire pour les 3 exercices suivants et donc il est entendu qu'en 2006, et c'est inscrit dans la division, nous procéderons à un nouvel appel d'offre européen. Il est vrai que c'est une procédure lourde mais c'est un engagement de notre Collège pour veiller à la meilleure gestion possible des finances de la Ville.

M. Richard BIEFNOT, Echevin: Moyennant ces explications peut-on considérer que le groupe Ecolo est convaincu?

M. VISEUR, Conseiller : Oui, on approuve de toute façon et on peut rappeler le Bourgmestre, je suis d'accord.

ADOPTE à l'unanimité - 20^{ème} annexe

Entrée de Monsieur Di Rupo : 40 présents

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup, mais comme le conseil communal est public même quand le Bourgmestre ne siège pas, il pourrait aller s'asseoir dans le public. Vous êtes d'accord? Donc, nous sommes dans le virtuel.

15° objet : Remploi de fonds à concurrence de 2.519,60 € destiné à financer l'achat de matériel spécialisé pour le Service Incendie. Gestion financière 6434

ADOPTE à l'unanimité – 21^{ème} annexe

16° objet : FABRIQUES D'ÉGLISE – Approbation des modifications budgétaires à intervenir aux budgets généraux des recettes et des dépenses Exercice 2004

- a) Notre-Dame de Messines à Mons. Modification budgétaire n°1
Gestion financière 79001

ADOPTE à l'unanimité – 22^{ème} annexe

- b) Sainte-Waudru à Mons. Modification budgétaire n° 2. Gestion financière 79002

ADOPTE à l'unanimité – 23^{ème} annexe

- c) Saint-Nicolas en Havré à Mons. Modification budgétaire n° 1.
Gestion financière 79003

ADOPTE à l'unanimité – 24^{ème} annexe

- d) Sainte-Elisabeth à Mons. Modification budgétaire n° 1 Gestion financière 79005

ADOPTE à l'unanimité – 25^{ème} annexe

- e) Saint-Remy à Cuesmes. Modification budgétaire n° 1. Gestion financière 79006

ADOPTE à l'unanimité – 26^{ème} annexe

- f) Saint-Martin à Hyon. Modification budgétaire n° 1. Gestion financière 79008

ADOPTE à l'unanimité – 27^{ème} annexe

- g) Saint-Martin à Obourg. Modification budgétaire n° 1. Gestion financière 79010

ADOPTE à l'unanimité – 28^{ème} annexe

- h) Saint-Denis en Broqueroy à Obourg-Saint-Denis. Modification budgétaire n° 1.
Gestion financière 79011

ADOPTE à l'unanimité – 29^{ème} annexe

- i) Saint-Martin à Harveng. Modification budgétaire n° 1. Gestion financière 79016

ADOPTE à l'unanimité – 30^{ème} annexe

- j) Saint-Martin à Havré. Modification budgétaire n° 1. Gestion financière 79017

ADOPTE à l'unanimité – 31^{ème} annexe

k) Saint-Martin à Jemappes. Modification budgétaire n° 1. Gestion financière 79020

ADOPTE à l'unanimité – 32^{ème} annexe

l) Saint-Vincent à Mesvin. Modification budgétaire n°2. Gestion financière 79022

ADOPTE à l'unanimité – 33^{ème} annexe

m) Saint-Brice à Nouvelles. Modification budgétaire n° 2 Gestion financière 79023

ADOPTE à l'unanimité – 34^{ème} annexe

n) Saint-Symphorien à Saint-Symphorien. Modification budgétaire n° 1.
Gestion financière 79024

ADOPTE à l'unanimité – 35^{ème} annexe

o) Saint-Amand à Spiennes. Modification budgétaire n° 1. Gestion financière 79025

ADOPTE à l'unanimité – 36^{ème} annexe

p) Saint-Ghislain à Villers-Saint-Ghislain. Modification budgétaire n° 1.
Gestion financière 79026

ADOPTE à l'unanimité – 37^{ème} annexe

17^e objet : Aliénation d'un bien sis à Mons, Cour de l'Ane Barré, cadastré Mons – 3^{ème} division section G n°402 T d'une contenance mesurée de 27 centiares. Cellule foncière

ADOPTE à l'unanimité – 38^{ème} annexe

18^e objet : Aliénation de parcelles de terrain sises à Obourg, rue des Bruyères, cadastrées section B n°s 96 N et 96 B2. Cellule foncière

ADOPTE à l'unanimité – 39^{ème} annexe

19^e objet : Aliénation d'une parcelle de terrain sise à Cuesmes, à l'arrière de la rue de Cibly, cadastrée section B n°893 Y4 pour une contenance de 48 centiares.
Cellule foncière

ADOPTE à l'unanimité – 40^{ème} annexe

20^e objet : Délégation de la signature de Monsieur le Secrétaire communal – information au Conseil communal. Urbanisme AMG 313

ADOPTE à l'unanimité – 41^{ème} annexe

21^e objet : ASBL « F.C. OBOURG ». Budget des exercices 2004/2005. Approbation.
Gestion financière C/B2004/2005/ASBL/002

ADOPTE à l'unanimité – 42^{ème} annexe

Entrée de Monsieur MANDERLIER : 41 présents

22^e objet : Aide humanitaire suite à la catastrophe du Sud-Est Asiatique. Affaires sociales

ADOPTE à l'unanimité – 43^{ème} annexe

23^e objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES.
Ouverture de classes maternelles dites « d'été » au 10.01.05 8^e 1^e 64

ADOPTE à l'unanimité – 44^{ème} annexe

24^e objet : Budget extraordinaire 2004. Acquisition de matériel didactique (2 rétroprojecteurs – 2 chariots pour rétroprojecteurs – 1 tableau triptyque – 2 tableaux pivotants) pour l'École Industrielle Supérieure de la Ville de Mons – Institut de Promotion sociale. Information de la décision du Collège échevinal du 15 décembre 2004 – Art. 234 § 3 de la Loi communale. 8^e 2^e BD/CuCh/BE/2004/INDUS4

ADOPTE à l'unanimité – 45^{ème} annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Alors est-ce que vous accepteriez que l'on traite la question de Madame Pourbaix maintenant? Ou bien vous préférez? Que dit le chef de groupe Ecolo?

M. VISEUR, Conseiller : Ce n'est pas moi qui décide, c'est vous qui présidez l'assemblée mais je suis d'accord que Madame Pourbaix pose sa question maintenant.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Allez, Madame Pourbaix, posez votre question.

Mme POURBAIX, Conseillère : C'est une courte question. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Brève, percutante.

Mme POURBAIX, Conseillère : Très brève. Ma question est la suivante: suite à la réforme des polices et à l'installation des commissariats dits de proximité dans les communes et les quartiers, je voudrais savoir quelles étaient les mesures concrètes qui avaient été prises pour augmenter la présence des services de police aux abords des écoles en vue d'améliorer la sécurité des élèves et notamment en ce qui concerne les parkings sauvages de certains véhicules qui déposent et reprennent les enfants et en ce qui concerne la traversée des routes et des chemins par les enfants. Simplement cela, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Alors, l'amélioration de la sécurité routière aux abords des écoles lors de la rentrée et de la sortie des élèves a été abordée par la police locale sous l'angle d'une approche intégrale et intégrée. Intégrale, parce que toutes les

composantes susceptibles d'améliorer la sécurité ont été envisagées, les infrastructures, les questions liées à la prévention et la répression. Et intégrée, parce que plusieurs acteurs même les non policiers ont été associés au projet. On peut ainsi indiquer que sur le plan des travaux aux abords des écoles, on a procédé à la réalisation de plusieurs travaux, ce sont des infrastructures à caractère permanent destinées à améliorer la sécurité routière.

Pour le 1^{er} septembre 2005, l'ensemble des voiries qui jouxtent les établissements scolaires sera adapté en zone 30 km/heure et c'était d'ailleurs au Conseil Communal demandé depuis longtemps.

Le service de circulation a créé aussi un centre de formation de la sécurité routière sur le site de l'ancienne école de Plein Air, à la rue Henri Dunan à Mons. Il s'agit là de 3 policiers locaux, 1 inspecteur et 2 auxiliaires qui sont affectés exclusivement à des projets en rapport avec la sécurité des enfants. En 2004, 6000 enfants fréquentant 38 écoles différentes, sont ainsi passés à ce centre et ont suivi une formation théorique et pratique pour la sécurité routière, ce qui n'est pas rien. En outre, les cours dispensés, les 3 policiers ont aussi dans leurs attributions la formation de surveillants habilités.

Alors, il y a aussi des mesures répressives bien entendu. Les 3 policiers de formation ainsi que leurs collègues du service circulation se postent eux-mêmes quotidiennement aux abords d'écoles afin de sensibiliser les parents et les enfants. C'est ainsi que pour enrayer le stationnement sauvage de parents aux abords des écoles, la police organise régulièrement des opérations "faux PV" lors desquels les enfants délivrent eux-mêmes des PV factices aux parents. En 2004, nous avons fait 12 opérations "faux PV" et on a dû mettre 710 faux PV. En ce qui concerne le port de la ceinture par les enfants, on fait aussi des opérations, notamment l'opération appelée TATOU à l'initiative de l'IBSR avec des remises de gadgets à fixer à la ceinture de sécurité: l'opération TATOU. Les inspecteurs et les commissaires de proximité assurent également une présence aux abords des écoles. Alors pour l'avenir, formation de surveillants qui seront habilités et donc ce sont des surveillants supplémentaires et bien sûr, l'achèvement comme on l'a indiqué, des zones 30 km. Merci pour cette intéressante question.

7^e objet : Présentation du projet de diagnostic du projet de Ville Mons 2015.
Cabinet du Bourgmestre

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Mes Chers Collègues, nous allons alors revenir au point 7. Je vous suggère ceci: je vais me permettre très très brièvement car le document

est long et c'est vrai complexe, de vous présenter quelques éléments sur le diagnostic, après cela, je vous suggère d'ouvrir le débat et d'entendre les considérations des uns et des autres. Je rappelle que ce diagnostic est à l'état de projet, qu'il est bien sûr perfectible et donc qu'il peut être amendé, amélioré suite à nos discussions mais puis quand nous aurons réalisé le diagnostic, c'est clair que ce ne sont que des prémices, un élément de base pour le projet de Ville. Je formulerai d'ailleurs tout à l'heure quelques idées pour faire maintenir en vie le diagnostic car moi-même ai vu à quel point les statistiques sont difficiles à obtenir et bien entendu le temps d'obtenir des statistiques, celles-ci changent et la situation est un peu complexe.

Nous allons discuter de ce projet de diagnostic, il serait normal qu'on apporte au Conseil des suggestions mais aussi des critiques. Sachez d'avance que nous serons attentifs à tout et que les critiques font partie bien entendu d'un débat démocratique. Je voudrais remercier mes services avant de commencer car ce qui est présenté, avec toutes les imperfections dont nous allons discuter, est un document que si nous l'avions demandé à des experts nous aurait coûté certainement 150 à 200.000 € et aurait pris certainement plus de temps. C'est un travail de collationnement qui est considérable et force est de constater que nous n'avons pas au sein de la Ville un département chargé de réaliser en permanence ce type de travail et donc c'est véritablement un travail de Titan et comme tous ces travaux il y a bien sûr beaucoup beaucoup beaucoup à dire et à redire. C'est ce que je vous propose de faire maintenant.

Voilà. Chers Collègues, il s'agit du projet de diagnostic.

Bien entendu, ce n'est qu'un résumé, véritablement ramassé et nous avons pris en considération quelques éléments dans la démographie, l'économie, l'environnement et le cadre de vie, la formation et l'éducation, la dimension sociale, culturelle et sportive.

Alors, la démographie, la population en 2004 chiffre ville, hors candidats réfugiés, de 90.978 donc 91.000 mais avec les étudiants et le SHAPE on peut considérer de facto que notre Ville est une ville dans laquelle la majorité du temps y vivent 100.000 personnes.

La densité de population est d'environ un peu plus de 600 habitants au km², ce qui est le triple de la moyenne wallonne.

Alors l'évolution de la population, c'est intéressant parce qu'on voit qu'au fil du temps, nous sommes ici en 78, vous voyez qu'il y a véritablement une perte considérable de la population nous étions à près de 96.000, on était descendu en dessous de la barre des 90.000.

Ici dans la période 90-92-93, ce sont en fait les rénovations de logement et la construction d'un nombre important de logements qui a ramené en ville cette population. Depuis lors, il y a une stagnation avec, à un moment donné, des difficultés que l'on note ici, et puis ces dernières années disons, une stabilisation.

Alors la pyramide des âges, qu'est-ce qu'on peut constater, je ne vous la montre pas, parce que comme tout autre pyramide c'est sympathique, mais pour la comprendre il faut énormément de temps. Il y a un net vieillissement, ce n'est pas un scoop, de la population comme partout mais alors ce qui est très important à mes yeux, c'est que en matière de ménage 40 % des ménages sont des personnes isolées. Et, en fait 10 % supplémentaire que le reste de la Région Wallonne. En fait, l'attractivité des grandes villes est telle que beaucoup de personnes qui vivent seules viennent ou reviennent en ville.

Alors il y a par rapport à la moyenne wallonne, dans les ménages seuls 19,2 % sont des couples avec enfants. Et là, vous voyez qu'il y a un véritable déficit sur le Grand Mons de couples avec enfants. On a le sentiment que peut-être est-ce le tissu urbain du centre ville, les tissus urbains des anciennes communes plus ouvrières et qu'il y a des difficultés, ou en tout cas un manque d'attractivité pour les couples avec enfants.

Quand aux familles monoparentales, vous voyez que nous sommes ici aux environs de 14 % de familles, sont des familles monoparentales soit les hommes sans leur partenaire féminin qui ont des enfants c'est très minoritaires mais quand même, ½ %, soit les femmes un peu plus de 12 % et vous voyez que c'est supérieur à la moyenne wallonne.

Alors il y a une diminution du nombre d'étrangers, 14 % en moins et nous comptons 128 nationalités différentes, vous voyez que par rapport au nombre de pays dans le monde on en a plus de la moitié. Donc 128 nationalités dans notre belle ville.

En matière d'économie, le PIB alors là ça n'étonne personnes, ces chiffres sont les derniers que nous possédons comme étant certifiés par l'institut national des statistiques. Je pense que la situation aurait dû s'améliorer. Mais nous ne pouvons pas apporter d'autres chiffres que ceux publiés par l'institut.

En 2001, nous étions à 15.500 € de PIB, là où le Hainaut est à 16.000 on est juste en dessous de la moyenne hennuyère mais en dessous de la moyenne wallonne et nettement en dessous de la moyenne belge vous voyez 15.500 à peu près 25.000.

Or, nous avons assisté de 98 à 2001, à une augmentation du PIB et je pense que cette augmentation a dû se poursuivre mais ça, dès que nous aurons les prochains chiffres et c'est pour cela qu'il faut tenir en vie le diagnostic, nous pourrions le vérifier.

Il faut maintenant dire que c'est une ville d'administration, de justice, d'enseignement et là, on évoque déjà par l'analyse de ces chiffres, je pense le cœur du vrai vrai grand problème que nous avons qui n'est pas propre à Mons, qui est général sur la région wallonne mais singulièrement chez nous, c'est la faiblesse de la création de valeur.

Alors, la démographie des entreprises en 2002, on a presque 4.500 entreprises, voilà les entreprises disparues et les entreprises créées. Vous voyez d'abord qu'il y a 10 % environ d'entreprises qui disparaissent par an et cette année là en tout cas, mais c'est l'ordre de grandeur en permanence et que on en crée beaucoup moins.

J'ai voulu prendre une ville pas trop éloignée de chez nous avec une population qui est proche de la notre, qui est Courtrai et alors Courtrai vous voyez que par 1000 habitants il y a 83 entreprises, là où nous en sommes à 48.

J'ai voulu prendre ces deux paramètres parce qu'ils sont à mes yeux significatifs et on est là au cœur également de ce qu'il faut faire, on y reviendra plus tard, on parlera de beaucoup de choses mais nous sommes ici au cœur du cœur et on voit les difficultés, j'ai les chiffres sur Courtrai. A Courtrai, il y a 6.150 entreprises et il n'y en a que 360 qui disparaissent et on en crée 360. Non seulement ils ont un haut taux d'entreprises installées, mais cela vit, cela meurt et cela se recrée, mais cela reste avec un taux extrêmement élevé. Élément sur lequel je voulais insister, c'est l'accessibilité au financement. Chez nous, à Mons, il ne manque pas d'argent pour des projets. L'INVEST n'attend que les projets, les structures à l'intérieur de la Ville aussi, la difficulté, c'est réellement les projets, l'arrivée de projets, l'IDEA et même les banques privées sont, bien entendu, prêtes à aider. Mais même là où les banques ne suivraient pas pour diverses raisons, il y a des instruments qui peuvent prendre le relais, mais ce qui manque, ce sont les projets, les projets viables, bien entendu.

Les revenus, vous voyez, les revenus belges, 24.000 euros, en moyenne, voilà les revenus de Mons qui sont inférieurs de 2.400 euros par an.

Le taux de chômage, alors ici, c'est le nombre de chômeurs complets indemnisés par rapport à la population et dans la région de Mons Borinage, de 24 %. A Mons, il est de 21 % ; en fait, nous avons 30.000 montois sur 38.000 personnes en âge de travailler qui exercent un emploi et donc, nous avons ce taux là. Ce qui est très important à noter, c'est que dans la Ville, il y a un ordre de grandeur de 40.000 postes de travail, il y a environ 39.000 postes de travail occupés par des personnes qui viennent un peu de partout, puisque les Montois travaillent à Mons et ailleurs et bien sûr, à Mons, viennent travailler des gens de Mons et d'ailleurs. C'est d'ailleurs une situation qui n'est pas

propre à la Ville de Mons, c'est une situation de tous les centres urbains. Et alors, là, nous connaissons cette situation depuis de nombreuses années, il faut vraiment s'y attaquer avec intelligence et là c'est vraiment un débat fondamental, c'est que l'on reconstate parmi les chômeurs véritablement un drame c'est que 60 % n'ont pas terminé l'enseignement secondaire supérieur et plus le temps passe, plus on est là au cœur d'un problème humain gigantesque. Le commerce, au Centre Ville, à peu près 750 Cellules dont 5 % d'inoccupées. Je dirai que, malheureusement, on les voit très proche de la Grand-Place mais c'est une affaire qui est, à mon avis, temporaire, de l'ordre de encore un an. Donc, là, le chiffre n'est pas du tout inacceptable ou inhabituel. C'est vrai dans beaucoup de villes, ce serait mieux d'avoir moins, mais.....

En revanche, Jemappes qui est le deuxième Centre Commercial important où il n'y a que 110 Cellules, là, le taux d'inoccupation est véritablement considérable, on le savait mais on le retrouve ici. Et puis, on a créé le Centre Commercial des Grands Prés, je n'ai pas besoin de vous le dire.

Le cadre de vie, d'abord, il existe un schéma de structure, document remarquablement fait, souvent j'ajoute très cher - cela, oublions – qui dit des choses que toute le monde sait c'est que bien sûr il y a un contraste entre le Centre Ville et le reste du territoire et qu'il y a une différence socio-économique entre l'est et l'ouest de notre grande ville. Cela, on le sait et on sait que sociologiquement, il y a réellement un gradient socio-économique entre les communes du Borinage et puis, quand on va vers l'est, en passant par le Centre Ville en passant par ses caractéristiques.

Quelques chiffres sur la propreté car quand même, cela vaut la peine, 16.500 Tonnes d'immondices qu'on ramasse à domicile – 2.500 Tonnes en containers et puis on rajoute le ramassage propre à la Ville 3.000 Tonnes. On donne un peu quelques chiffres d'éléments plus particuliers (les plastiques, les métaux, des tétra-pak et les cartons.

Mais ce qui est intéressant, c'est que la politique que nous sommes en train de mener et elle est loin d'être plein succès, il y a encore plein de problèmes, nous en parlerons, mais nous avons quand même constaté que les dépôts clandestins, poubelles publiques comprises, on a quand même une diminution de 30 %, ce qui n'est pas rien. On commence, mais je pense qu'il y a un travail et une réflexion à faire qui est importante. En matière de propreté, il faut continuer à améliorer les choses.

Le logement, depuis 95, déficit de l'offre. Ces chiffres sont aussi très significatifs. On a 1.800 demandeurs auprès de TOIT ET MOI, anciennement appelé SORELOBO. 235 demandeurs auprès de l' AIS, 900 ventes de maisons, ce qui n'est pas énorme. Alors,

voilà les valeurs moyennes telles que les statistiques le donnent. Cela me semble des valeurs relativement faibles mais c'est en tout cas ce que nous donnent les chiffres des dernières années. Il y a une étude qui a été réalisée – je pense que c'est par COOPARCH – dans le cadre du programme communal des ZAD et si on veut maintenir dans les dix prochaines années uniquement notre population avec le fait qu'il y a des familles avec enfant, que les enfants vont grandir et vont vouloir avoir une maison et comme il y a un vieillissement de la population, si on ne leur offre pas des espaces, des domiciles à Mons, ils iront ailleurs. Rien que pour garder la population, compte tenu du profil sociodémographique, il faudrait créer de l'ordre de 250 à 400 logements par an.

La fourchette est considérable mais ce qui est vraiment important c'est que le minimum pour maintenir la population semble être de l'ordre de 250 et si l'on veut, ce qui doit être aussi un objectif, accroître le nombre de riverains, accroître le nombre de la population, vous voyez alors qu'il faut aller à un nombre de création de logements qui est considérable.

La mobilité, très rapidement, la Gare de Mons compte quelques 48.000 passagers par semaine, c'est une moyenne sur les années de 1999 à 2003. On est la seizième gare du pays. Dans les transports fluviaux, on a un canal de 16 km et on dit que le tonnage qui est ici en milliards devrait augmenter de 24 % entre les chiffres que l'on a de 97 et les chiffres que l'on attend pour 2010 est de 63 % à l'horizon 2020. Pour faire bref, le transport fluvial est promis à un avenir qui va se développer. Encore faut-il que l'on sache ce que l'on fait de nos boues, parce que l'on ne sait pas encore avoir des transports fluviaux sans draguer les boues et les boues, il faut bien en faire quelque chose.

La voiture, là je me permets d'insister auprès de vous pour que vous gardiez toujours ces deux nombres en tête, mais vous les avez, à Mons, il y a 650 km de voiries – 651 – dont 571 de voiries communales. Donc, en terme de trottoirs, cela veut dire 1.140 km de trottoirs, d'ici à Nice, "il faut des sous pour cela".....

Ceci pour vous donner un peu l'ordre de grandeur, de quoi on parle. La Vie associative, elle est extrêmement intense, et dans la qualité de vie, c'est très important, on recense de l'ordre de 400 associations. Il y a bien sûr les associations de commerçants, les comités de quartiers, etc... Formations et Education, 37 écoles fondamentales.

Tout à l'heure, quand j'ai répondu à Mme la Conseillère on a parlé de 38, malheureusement, on a dû fermer une implantation. 10.500 élèves dans les écoles fondamentales, 18 écoles secondaires, 13.514 élèves, 5 écoles de promotion sociale. Les Etablissements Supérieurs, nous avons là 14 écoles supérieures qui se répartissent en

l'Ecole d'Architecture, 2.000 à l'École libre, 3.100 dans les écoles de la Communauté Française dont l'ESAPV, le Conservatoire et la Province. Donc, on a là, à peu près 8.000 élèves dans l'enseignement supérieur et puis, environ 5.000 dans l'enseignement universitaire. Dans le pôle d'excellence, on y reviendra.

Il y a quatre pôles d'excellence qui mériteraient d'ailleurs que l'on s'y attarde un peu plus pour l'avenir de notre région.

Dans le domaine social, l'offre hospitalière reste importante, elle sera dans les années qui viennent, elle fera l'objet d'une évolution due à toutes les réglementations qui se prennent au niveau fédéral. Dans les médecins généralistes, nous avons une centaine de médecins sur notre Ville et une soixantaine de pharmacies. En terme d'offres, on ne peut pas se plaindre.

Revenus d'intégration sociale, on observe en 2004 qu'il y en a eu environ 2.000 dont 31 sont des partielles et vous avez ici les différents chiffres, mais là, le rapport a été fait par le Président du CPAS qui avait montré une régression du nombre.

Dans le domaine culturel, très brièvement, parce qu'elles sont importantes. D'abord, dans le tourisme, on a démultiplié par dix en quinze ans le nombre de visiteurs et nous en aurons de plus en plus et notamment des visiteurs néerlandophones qui viennent de plus en plus en nombre et je ne fais pas un effort par distraction, il faut qu'ils viennent encore plus nombreux.

Le patrimoine, je ne vais pas vous en faire la liste, vous connaissez tous ces lieux mieux que moi, mais c'est clair que le patrimoine exceptionnel est une des bases les plus solides, c'est le cas de le dire sur laquelle nous pouvons construire notre avenir.

Les arts, arts de la scène, pas besoin de vous dire que la restructuration évolue vers un succès qui ne fera que connaître sa vitesse de croisière que dans deux ans, à mon avis. Là, on est véritablement sur le bon chemin.

Les Arts Plastiques, je pense qu'il y a encore du travail, on y reviendra aussi; et puis toutes les rénovations que l'on prépare ainsi que les perspectives de Mons comme Capitale de la Culture.

Les Sports, on a compté presque 200 clubs, 185 clubs et les clubs phare, je n'ai pas besoin de vous les indiquer, j'ai retenu toujours mon Castor qui cherche désespérément sa piscine et comme on l'a promis, on fera sa piscine. J'ai essayé d'être le plus bref possible pour donner quelques indications et vous permettre maintenant d'ouvrir le débat comme vous l'entendez.

M. VISEUR, Conseiller : Je veux d'abord me réjouir de ce que ce débat important arrive - enfin ! - à l'OJ du Conseil et que dans un premier temps, aujourd'hui, il puisse être un débat ouvert où chaque groupe pourra faire ses remarques, apporter ses suggestions, donner ses orientations prioritaires etc... Sans vote à ce stade pour éviter une clichage majorité/opposition Parce que nous avons vraiment une volonté de collaboration positive dans un débat comme celui-ci. L'important discours du Bourgmestre du 4 janvier 2004 , lors de la présentation des voeux- il y a donc plus d'un an- n'a jamais été vraiment débattu et, pour notre part, nous ne nous contenterons donc pas seulement de parler du "diagnostic" proprement dit, mis à l'ordre du jour de ce conseil, mais nous nous pencherons également sur la philosophie, sur l'orientation générale de notre projet de Ville telle qu'elles apparaissent au travers du discours de 2004 mais aussi dans certains pages du document diagnostic. Ce discours annonçait aussi le lancement du nouveau logo et le "scoop" était bien sûr la candidature de Mons comme capitale européenne de la culture en 2015. Nous reviendrons donc aussi brièvement sur ces sujets pour commencer.

Le logo d'abord. On en a déjà parlé mais, franchement, les quatre lettres du mot "MONS" telles qu'elles sont écrites maintenant nous paraît quatre lettres bigarrées et disparates, qui ne nous a jamais plu, en particulier pour son manque d'unité et d'esthétique. Je ne vous pas le rapport entre ces quatre lettres. En plus, on ne le comprend pas bien. Bien sûr, un cœur rouge pour le "O", tout le monde comprend. A la rigueur le "S" en pixels -verts !- peut être compris sans trop de difficultés non plus. Mais le "M" et le "N" ne parlent vraiment pas beaucoup. Nous constatons d'ailleurs qu'un an après son lancement, à notre connaissance, il n'est toujours utilisé que par l'administration de la Ville de Mons et par le parti socialiste.

Mais par personne d'autre, sauf erreur de ma part. Or, lors de son lancement, vous déclariez: "Le résultat doit être considéré comme une proposition et non comme une décision irréversible. D'ici l'an prochain, le nouveau logo sera peut-être devenu la propriété des principaux acteurs de la Ville. Si ce n'est pas le cas, nous en proposerons un autre...". Nous croyons donc vraiment l'heure venue de remettre l'ouvrage sur le métier à propos du logo.

Capitale européenne de la culture ensuite.

Nous voulons tout d'abord rappeler une fois encore, pour qu'il n'y ait pas de malentendu, que nous ne sommes pas hostiles à l'idée de Mons Capitale Culturelle en 2015. Pour qu'un projet de ville réussisse, nous admettons qu'il faut qu'il se donne un objectif

précis, ambitieux mais réaliste. Ce peut effectivement être le cas de l'objectif "Mons, capitale européenne de la culture en 2015". Mais pas à n'importe quelles conditions bien sûr. Qu'il nous soit permis d'émettre quelques suggestions de balises.

Comme il s'agit d'un événement ponctuel et on est donc en droit de se poser la question "et après"? Il ne faudrait pas qu'à partir de 2016, ce soit le désert tant culturel qu'économique ou autre. Il faudra faire en sorte que cet objectif déclenche un "élan durable" et que les acquis puissent être pérennisés. La question de l'image est importante à cet égard. Ce serait un progrès important si le fait d'être capitale européenne, ne serait ce que pour un an, parvient à changer l'image de grisaille qui colle encore trop à Mons et sa région.

De même, la question "capitale culturelle oui, mais de quelle culture ?" est pertinente. Il n'est pas évident a priori que l'objectif "capitale culturelle européenne" soit un objectif mobilisateur pour une partie significative de la population. Le rapport de COOPARCH de juin 2000, cité en page 89 du diagnostic, note "l'intérêt relatif des montois pour la culture" . Nous ajoutons : en particulier si la culture prend un tour élitiste, voire hermétique, comme ce fut le cas pour certaines manifestations culturelles de la Ville (voir par exemple le parcours des "herbes" cet été). Pour éviter ce travers, il sera indispensable d'associer au projet tous les citoyens, membres d'organisations ou pas. En particulier, toutes les associations culturelles et d'éducation permanente devront être invitées à collaborer et soutenues dans leurs projets. "Le nombre d'associations d'éducation permanente est particulièrement important à Mons" dixit le diagnostic en particulier pp98 et 99.

Pour nous, nous préférierions le titre de "capitale européenne de la culture populaire", au sens le plus noble du mot populaire, c'est-à-dire créée par le plus grand nombre et accessible à tous. Mais malheureusement, ce titre n'existe pas.

Venons en au projet de Ville proprement dit.

Un projet de ville ne peut se concevoir en dehors d'un projet de société global. La ville n'est pas un îlot isolé mais est insérée dans la société à laquelle elle appartient.

Avant de savoir quelle ville nous voulons, nous devons d'abord nous poser la question de savoir quelle société nous voulons.

Cette question semble avoir échappé aux concepteurs du projet pour Mons ou alors ils ont posé a priori que la ville ne pouvait que se couler dans le modèle socio-économique ambiant, sans pouvoir s'en démarquer un tant soit peu, même si on ne refera pas le monde uniquement au départ de Mons.

C'est ce qui apparaît dès le chapitre des constats où tant les lignes de forces que les faiblesses sont à orientation socio-économiques, si bien que la proposition est de « réfléchir ensemble à un projet de ville pour retrouver le chemin de la prospérité ». C'est aussi le leitmotiv du diagnostic qui se conclut à la page 104 par "L'originalité du projet de Ville sera d'analyser les données disponibles sous l'angle de la création d'activité".

On s'inscrit là dans le credo ambiant de la croissance à tout prix " travailler plus, pour produire plus, pour consommer plus". Même si - il faut tempérer honnêtement le propos - avec le concept de créaffectivité, il est précisé "que l'aspect affectif met l'Homme au centre des préoccupations". Il s'agit quand même de mettre l'Homme au centre de la création d'activité. Le credo reste : sans création d'activité, point de salut !

Nous sommes au XXI^e siècle. Dans le dernier quart du siècle passé, on parlait souvent de société post-industrielle. Le XXI^e siècle devait être « spirituel » ou ne serait pas. Cette société post-industrielle devait être celle des loisirs, celle où l'automatisation des tâches allait faire en sorte que les machines produiraient les richesses matérielles permettant au genre humain de se réaliser, de s'impliquer dans la gestion citoyenne de la société, de s'épanouir dans les activités nobles.

Mais en réalité, nous continuons à parler de produit national brut uniquement en termes quantitatifs. Les dépenses de réparations dues à un mode de vie un peu fou continuent d'être comptées comme des richesses produites et par dessus tout, l'impératif majeur tant des responsables politiques qu'économiques, reste la croissance. La croissance à tout prix. Ou presque.

On voudrait que les seniors travaillent plus longtemps, on a du inventer des lois sur le harcèlement au travail et on n'a jamais vendu autant de médicaments contre la dépression etc... L'obsession du rendement et de la rentabilité est plus forte que jamais. Certes, il est vrai qu'il est de bon ton aujourd'hui de parler de développement durable. Pour durer, ce développement devrait idéalement être l'intérêt, et uniquement l'intérêt du capital de la planète Terre. De cette façon nous pourrions transmettre un capital ou ce qu'il en reste, aux générations suivantes qui pourraient encore vivre sur cette rente.

Mais cette vision est radicalement opposée à l'idée de croissance quantitative. Quel capital en effet pourrait produire de plus en plus d'intérêts ?

La Terre est un ensemble certes riche mais définitivement clos dont les richesses ne sont pas infinies.

Aussi aujourd'hui, pour nous, pays industrialisés, nous devons impérativement basculer de l'obsession de la quantité à celle de la qualité. De la croissance, oui, mais en qualité, pas en quantité.

Oui mais l'emploi dans tout cela ?

Nous ne voulons pas négliger l'importance de l'emploi dans une région où le taux de chômage est très élevé et où la demande dépasse largement l'offre. Le non emploi est en effet un facteur d'exclusion de la société. Et a fortiori l'exclusion des allocations de remplacement via notamment le contrôle des chômeurs évoqué par le diagnostic (p79) sans donner les chiffres d'exclusion. De source syndicale, 14 personnes, pour Mons, majoritairement des chefs de famille et des isolés, auraient été exclues des allocations pour 4 semaines sur base de l'art. 70, parce qu'ils n'avaient pas répondu à la convocation. Le site officiel de l'ONEM en comptabilise 321 au 31/12/2004 pour l'ensemble de la Wallonie.

Nous pensons qu'il n'est pas admissible, dans une société globalement riche comme la nôtre, de précipiter des personnes dans la misère pour des raisons somme toutes administratives.

Nous sommes loin de l'allocation universelle qui me semble pourtant être une perspective d'avenir progressiste.

Mais le non emploi est loin d'être le seul facteur d'exclusion et c'est donc l'exclusion, globalement, sous tous ses aspects, qui est à nos yeux le problème essentiel. Nous pensons donc que la Ville doit prioritairement agir contre l'exclusion dans les domaines où elle a des capacités d'insertion de ses citoyens (par exemple la culture, la citoyenneté, la participation) sans se focaliser sur l'emploi.

Parce que la Ville n'est pas le bon niveau pour s'attaquer au problème du sous-emploi. Nous pensons que c'est notre région, et pas seulement notre ville, qui mérite un plan de relance créateur d'emplois - un plan à forger avec divers acteurs sous-régionaux et à négocier avec la Région Wallonne.

Nous sommes disposés à y travailler y compris sur les bases jetées par le Collège. Mais nous pensons aussi, que cela ne doit pas prendre la place d'un projet de ville. Une ville, ce sont d'abord des habitants. Avant d'être des chômeurs ou des travailleurs, nous sommes des habitants.

Bien sûr tout emploi nouveau, toute activité économique nouvelle qui se présenterait sur le territoire de la Ville n'est évidemment pas à rejeter. Loin de là. En particulier si elle apporte un plus dans la qualité de vie de la population locale, régionale ou même

mondiale. Mais pas des emplois à tout prix, pas des emplois type DHL qui déstructurent la vie des travailleurs et la vie des habitants de toute une région.

Nous sommes même pour l'initiative publique de création d'activités économiques et industrielles publiques. A contre courant de toute cette vague de privatisations échevelées imposées par l'Europe et l'OMC. Si, par exemple, les pouvoirs publics investissent dans la production d'énergies renouvelables, nous disons bravo !

Mais encore une fois, tout cela doit être réfléchi, structuré et mis en œuvre au niveau de la région, pas de la Ville.

Les écologistes souhaitent donc qu'on revoie la finalité du projet de ville et qu'on la tourne vers la qualité : rechercher et augmenter le plaisir de vivre à Mons, pour tous.

Notre projet de ville, à inscrire autant que faire se peut dans un projet de région, pourrait donc être intitulé de la manière suivante :

Habiter à Mons, pour le plaisir d'y vivre

"Habiter", "plaisir", "vivre", voilà sans doute des termes plus proches de la majorité de nos concitoyens que "créativité" !

J'ouvre une parenthèse sur ce terme de "créativité" qu'il est impossible d'énoncer sans devoir donner toute une explication (voir discours de présentation des vœux 2005). C'est l'exemple type du concept sorti du cerveau d'intellectuels, universitaires ou pas, déconnecté des aspirations de la population. Il n'est peut-être pas faux en soi mais nous ne croyons absolument pas à la capacité mobilisatrice de ce concept, alors que le premier des principes généraux, tels qu'énoncés dans le diagnostic, est "le renforcement de la mobilisation des ressources humaines propres à la Ville : ses habitants, ses forces vives, ses usagers". Il ne nous semble pas possible que tous ces gens s'enthousiasment pour la créativité.

Je ferme la parenthèse.

La ville n'est pas d'abord le lieu où on travaille. Ce n'est vrai que pour une partie de la population seulement. Mais c'est, par définition et donc essentiellement, le lieu où on habite, le lieu où on vit. Avec sa famille et autres proches, ses copains et ses voisins.

Et c'est donc la qualité de ce lieu de vie qui est essentielle.

Qualité de tout ce qui fait la vie :

Qualité de l'alimentation ou de l'air qu'on respire, qualité de la santé où il convient plus de ne pas tomber malade que de guérir la maladie, qualité du cadre de vie, qu'il soit bâti ou naturel, qualité des relations humaines pour tous, sans exclusion, qualité de tous les

produits qu'on consomme de façon à ce que ces biens soient le plus durable possible plutôt que d'être du prêt à jeter etc...

Dans cette optique, les constats ne doivent pas porter sur les écoles que comme centre de formation professionnelle, les centres de recherche que comme source de l'activité économique, le patrimoine que comme facteur de développement du tourisme etc... A chaque fois, il faut se poser la question "qu'est ce que ça apporte comme qualité de vie aux montois et montoises ?"

S'il y a bien dans le diagnostic (à ma demande d'ailleurs dans le comité d'accompagnement) des constats sur la qualité de l'air à Mons et les odeurs, toxiques ou pas, qui émanent des zonings, nous aurions aimé avoir des données sur les quantités de CO2 et autres gaz rejetés au départ de notre territoire, sur la qualité des sols (et pas seulement sur l'occupation des sols), en particulier des sols agricoles, sur l'état de santé physique et mentale de la population (le diagnostic souligne la nécessité d'une étude épidémiologique), sur la qualité de l'alimentation distribuée, sur la qualité de l'esprit d'accueil ou des relations de voisinage, sur la qualité des déplacements etc... Mais voilà, toutes ces données n'existent pas ou trop peu; elles n'intéressent pas les statisticiens parce qu'elles n'intéressent pas les économistes traditionnels.

Par contre, petite parenthèse, des données qui existent mais sont absentes du diagnostic, ce sont les données fiscales comparées. La fiscalité aussi joue un rôle dans l'attractivité d'une ville, même si nous ne serons jamais des rivaux de Knokke ! Fin de parenthèse.

Le fil rouge, la ligne de force d'un projet de ville comme la nôtre doit donc être la recherche de la qualité dans toutes ses déclinaisons. Une ville où la qualité de vie est telle qu'on a envie d'y vivre et d'y rester.

Une capitale de la vie saine, une capitale de la fête intelligente, une capitale de la santé où l'objectif d'une espérance de vie en bonne condition dépassera les autres régions.

Mais comment, concrètement, avancer dans cette direction ? Est-ce seulement possible ?

Pas plus impossible en tous cas que d'amener des entreprises nouvelles à coup d'incitants pour créer un emploi maigrichon.

Des exemples :

- en matière de santé, un hôpital où pourront collaborer les différentes médecines tant médecine allopathique que médecines douces reconnues (homéopathie, acupuncture, etc)

- santé encore : étude épidémiologique pour connaître les maladies dont on souffre plus et dont on souffre moins à Mons qu'ailleurs, de façon à rechercher les causes et à y remédier. Avec la collaboration du corps médical local et régional, évidemment.
- qualité de l'alimentation par la promotion de l'agriculture « raisonnée » et/ou bio avec la mise en place de circuits courts producteurs/consommateurs. A ce titre, on peut innover en proposant aux commerçants, Horéca et grands magasins du secteur de l'alimentation de signer une charte s'engageant à veiller à la qualité intrinsèque de leurs marchandises, notamment en refusant toute alimentation humaine à base d'OGM. Les signataires de la charte seraient identifiés par un moyen à déterminer.
- créer toutes sortes d'incitants pour améliorer la qualité de l'air en agissant sur les normes d'autorisations délivrées aux entreprises (et en contrôlant le respect rigoureux des autorisations d'exploitation), sur les déplacements, sur les modes d'éclairage, de chauffage et d'isolation (en commençant par les bâtiments de la Ville) etc... A ce titre, une bonne nouvelle vient de nous arriver : les universités montoises ont été désignées pour être "le pôle scientifique AIR de la Région Wallonne". Profitons-en pour que notre propre air soit plus respirable.
- améliorer la qualité de l'eau de distribution pour la rendre proche de la qualité des eaux en bouteille (lutter contre le taux des nitrates notamment)
- améliorer la qualité des relations de voisinage en soutenant les comités de quartier et l'organisation des fêtes de quartier, en favorisant la présence de petits commerces de proximité, en installant des infrastructures de jeux dans les quartiers (jeux d'enfants, pistes de pétanque, bancs publics...) qui créent la convivialité (retraitement des places publiques), en mettant à disposition des habitants des bâtiments communaux totalement ou partiellement inoccupés comme « maisons de quartiers », ...
- expérimenter une méthode de résolution douce des conflits de proximité en organisant (ou en favorisant) l'élection d'un médiateur (éventuellement bénévole) par quartier,
- amélioration de l'environnement sonore : plan de lutte contre le bruit, celui du trafic routier en particulier.
- solutionner les problèmes aigus posés par la coexistence de certaines entreprises et de riverains.
- améliorer toujours la qualité du dialogue avec le citoyen : qualité de la participation, conseils de participation des écoles ...

- qualité des aménagements dans les sections aussi : trottoirs, éclairage, plantation etc
- ...

Les collègues de mon groupe développeront à leur tour quelques exemples.

Certaines de ces initiatives peuvent sembler mineures. Mais il faut tenir compte de l'exiguïté des budgets disponibles. Par ailleurs, c'est la multiplication des petites initiatives de vie qui créeront une ambiance, qui permettront de faire en sorte qu'il fera bon vivre à Mons, tout autant que les grandes infrastructures et grands projets spectaculaires dévoreurs de budgets et de subsides. Le bien-être ne tient pas toujours à des projets coûteux. L'objectif est de faire venir à Mons des habitants et de garder les actuels montois (et pas seulement des touristes le week-end). Ce qui n'est pas le cas actuellement : le "diagnostic" constate l'accroissement du nombre de touristes mais aussi une diminution de population.

Comme nous l'avons déjà dit, une ville, quelle qu'elle soit, est avant tout le lieu où on habite, avec sa famille. L'objectif premier doit être de faire de Mons une ville où il sera agréable de vivre longtemps et en bonne santé plus encore qu'une ville où on trouvera du boulot.

Mais le pari est aussi que, parce qu'il y fera bon vivre, Mons sera attractif pour l'activité économique et pour les entrepreneurs qui viendront s'y installer. Il faut en effet cesser de considérer les entrepreneurs uniquement comme des « tiroirs caisses », laisser les autres niveaux de pouvoirs leur offrir des avantages matériels (primes, dégrèvements fiscaux et incitants en tous genres) mais leur offrir au niveau de la Ville, pouvoir de proximité, le complément que les autres ne peuvent offrir : la qualité de vie.

En conclusion, nous ne croyons pas que Mons seule, sans sa région, soit capable par elle-même de créer directement de nombreux emplois car, comme il a été souvent dit, l'emploi ne se décrète pas. Nous croyons par contre que les tâches d'une ville comme Mons doivent prioritairement être orientées vers,

- d'une part, l'insertion citoyenne des personnes exclues des circuits économiques
- et d'autre part, la qualité de la vie, sous toutes ses formes et pour tous les habitants.

Si ces objectifs sont atteints, Mons sera une ville attractive, la population aimera s'y installer et donc croîtra, des entreprises et la prospérité suivront plus aisément.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Alors, Monsieur Hamaide.

M. HAMAIDE, Conseiller: Oui, Monsieur le Bourgmestre, mes Chers Collègues, excellente démarche que celle de ce jour, déjà plusieurs fois entamée depuis 1968 d'ailleurs avec le Livre blanc de l'époque. Cela s'impose particulièrement à l'horizon

2015 bien sûr. Alors, guide souple, document de cohérence et de référence, le projet aura aussi à définir les conditions nécessaires à l'exercice de cette mission de Capitale Européenne de la Culture que Mons ambitionne. A ce stade du diagnostic, il m'apparaît cependant que des exigences plus grandes devront être évoquées et formulées. Mais aujourd'hui, il faut bien se limiter, tant de choses pourront être dites à ce stade, je vais donc me limiter à tenter de dégager un certain relief à partir du document, suggérant nuances et proposant des commentaires mais ceci succinctement je le répète, il faut bien dire que tout se croise et que dans cette réalité communale bien souvent tout est dans tout.

Mais, il faut bien simplifier et je vais donc énoncer les considérations pas en 7 mots mais en 7 sous-titres en quelque sorte peu explicités qui sont:

- l'inemploi et l'inhabilité, c'est l'économie
- la pyramide des âges, c'est la démographie
- l'université éclatée, c'est l'enseignement
- l'image insuffisamment forte, je vous en dirai quelques mots
- les infrastructures sportives en manque
- une mobilité à problème
- et enfin, Mons et le chiffre

Ma conclusion, dès à présent, c'est évidemment, je le démontrerai, la priorité à l'économique au sens large des activités et ici, que la création d'activités, démontrant ainsi que l'économique est l'amont du social.

Premier mot: inemploi et inhabilité, c'est dans le document. Le terme est bien de circonstance. C'est bien le développement des activités de l'économique au sens large dont il s'agit. Je ne dirai pas grand-chose sinon que l'avenir et le présent n'impliquent pas les mêmes décisions mais doivent être considérés simultanément. Comment résoudre le problème de l'emploi, comment l'aborder et je le dis: deux approches simultanées me semblent s'imposer. L'avenir, c'est la modernité, c'est l'innovation. C'est évident, mais cela ne créera pas beaucoup d'emplois dans l'immédiat.

Alors dans l'immédiat et dans le présent, il y a, vous l'avez rappelé Monsieur le Bourgmestre, cette masse de non qualifiés et peu d'offres d'emploi dans le secteur primaire. Ce sont des inemployables dont il faut cependant s'occuper, tenter de résorber une situation qui sans doute disparaîtra ou se résorbera un jour et il s'agirait de la mise au travail de ces inemployables, ça passe me semble-t-il, par le non marchand. Alors, on peut rêver, moi je dis ceci par exemple, par convention avec la Région Wallonne, vu

cette situation exceptionnelle que connaît Mons dans ce domaine, ne serait-il pas imaginable de constituer, d'élaborer une masse d'opérations d'entretien du domaine public, des parcs, des accès, bref la propreté dont le citoyen réclame tellement la venue. Mons, deviendrait une ville plus propre et accueillante.

Le Ministre Lutgen vient récemment de nous annoncer l'attribution de 8 agents de propreté mais c'est bien d'autres choses que je veux parler, c'est une véritable armée de jardiniers, d'ouvriers de voirie qu'il faudrait tenter de mettre en place.

L'emploi, vous le savez, vous l'avez dit, tout le monde le sait, reste le problème majeur et on cherche tous des solutions.

Second sujet, la pyramide des âges. C'est à Mons, une véritable catastrophe pour l'avenir. La tranche d'âge de 0-4 ans est inférieure à toutes les autres tranches d'âge jusque 60 ans, vous voyez la pyramide comme ça, c'est incroyable.

Et la tranche des 60-64 est juste un peu inférieure.

La plus importante tranche étant des 40-50 ans.

Les politiques à mener, c'est dans le document, sont bien sûr tous azimuts, l'appel des jeunes ménages, la création de logement, l'emploi bien sûr, les crèches, les infrastructures d'accueil en général et aussi le déblocage des ZAD.

Alors, je dis qu'on peut peut-être songer, c'est peut-être lointain mais c'est peut-être pas si lointain que ça, à une certaine décentralisation résidentielle de Bruxelles et du Brabant Wallon. Ça vient déjà maintenant. Soignies connaît cette situation. Braine-le-Comte aussi. Pourquoi pas Mons? On est si proche de Bruxelles et on sera son agglomération dans un avenir qui n'est pas une éternité. Alors, dans ce domaine, le rail, avec Bruxelles, n'est pas acceptable en quelque sorte, parce que je rappelle et je l'ai fait souvent, qu'on ne va pas plus rapidement à Bruxelles par le rail qu'on ne le faisait en 1936.

Alors, on peut aussi poser la question si un jour il ne faudra pas songer à ce problème concernant la population et de la démographie montoise, à une certaine immigration.

3^{ème} sous-titre, l'université.

L'université de Mons est éclatée, on le connaît. Il y a là une faiblesse significative.

Comment communiquer une identité forte à l'extérieur si les milieux les plus évolués n'en donnent pas l'exemple. Car l'identité de Mons selon moi et selon la tradition, se situe bien dans l'enseignement et le patrimoine.

L'École des Interprètes Internationaux pourrait être un atout de toute première importance pour Mons, entre autres.

L'idéal serait de pouvoir donner à Mons un label comparable à Heidelberg, on n'y est pas encore. Et il faudra bien, en prévision, en vue de l'horizon 2015 que Mons, les universités reçoivent des facultés de philosophie, de lettres, d'histoire. Ça me semble indispensable. Je dirai au passage que le chapitre enseignement dans le diagnostic est insuffisamment développé.

Sous-titre suivant: l'identité

Elle pourrait être forte si les éléments dont on dispose étaient assemblés. Je viens de le dire déjà, l'université constituant les pôles pourrait rayonner aussi en utilisant, notamment en jouant dans l'Europe des langues, un rôle majeur.

Mais un tourisme culturel à contenu enrichi peut largement contribuer aussi à cette identité.

Contenu enrichi comment? Notamment, par enfin, l'écriture de l'histoire de la Ville, à cet égard, on rejoint la faculté de l'histoire et au passage aussi, je tire mon chapeau aux travaux effectués dans le domaine de l'histoire de Mons et de ses acteurs par les Conseillers Collette et Miller. Mais, on peut contribuer à ce tourisme enrichi, tourisme culturel par des photos géniales qu'on recherche, mais je crois que Mons n'a aucun photographe dans son organigramme, cela me semble bizarre quand on voit ce qui se passe dans d'autres villes. Et de photos géniales, il y aurait moyen d'en trouver, moi, je pense toujours, à une photo épurée de la Remontée du Car d'Or ou encore celle de la Descente de la Rue des Clercs, mais il y a bien d'autres choses.

Pour ce tourisme enrichi, je songe aussi à la relation d'anecdotes habilement diffusées, sélectionnées qui créent un contexte intéressant, et je pense, je lisais la semaine dernière un livre britannique où pendant 10 pages on explique comment Marlon Brando avait songé à réaliser un film au départ de la Légende des Anges de Mons. Cela est intéressant à dire, à répéter mais le Montois ne le sait pas trop. Je pense encore à l'image qui peut être induite indirectement, c'est peut-être stupide ce que je dis, mais je le sens comme ça, si à l'approche de Mons par autoroute, dans les prés qui la borde, il y avait parfois quelques chevaux de race, par déduction, le flot international s'interrogerait et saurait qu'à Mons, il y a un hippodrome.

Parce que l'identité, l'image, c'est une science très fine et qui ne s'improvise pas.

Chapitre suivant, petit sous-titre: les infrastructures sportives

Il y a ici un manque crucial de terrains de sport en tout domaine: foot, rugby, etc...

Il y a la vérité, on n'y a pas songé quand on a établi le plan de secteur, ou les différents plans.

Où trouver actuellement les hectares indispensables? C'est pratiquement impossible.

Or, le sport a aussi des mérites considérables évidents pour la santé, la mentalité, le comportement, l'adhésion, l'appartenance, la sécurité, l'esprit d'entreprendre et aussi pour attirer les jeunes habitants souhaités.

La mobilité interne, externe.

Interne: deux thèses. Le document, voilà, très bien, on se trouve en présence de deux thèses.

Ceux qui disent que les transports en commun, le TEC par exemple, peuvent régler le problème et que l'auto doit être écartée.

L'autre thèse qui dit que ça ne se fera jamais parce que ce n'est pas rentable pour une population aussi limitée: 250.000 habitants dans l'agglomération.

Dès lors, créons du stationnement.

Faute de quoi, les activités vivent ou périclitent, qu'elles soient culturelles, commerciales ou autres.

Je crois que c'est clair, je dirais: ne faisons pas de complexes tant que la société adoptera l'auto, Mons doit l'accueillir aussi et non pas la condamner par théorie doctrinaire.

Mobilité externe, le rail, je l'ai dit et Mons, ce n'est pas tout à fait la joie. Mons était négligée dans le programme SNCB à mon avis, et on peut même dire que Mons est déclassée par rapport à ce qu'il était précédemment quand il y avait encore 6 liaisons journalières avec Paris.

Et en marchandise, j'ai lu ce que le Bourgmestre a fait opportunément récemment, parce que la menace est aussi réelle. Mais, une ouverture vers Valenciennes pourrait peut-être modifier cette perspective.

Voilà, la situation stratégique de Mons en ce domaine, reste négligée, je le dis, et est peut-être compromise. Alors, je termine à peu près, je dis Mons et le chiffre, pourquoi? Mons souffre du chiffre, Mons souffre de sa taille, il faut compenser par d'autres actions, c'est les relations publiques peut-être qui peuvent le comprendre et bien d'autres domaines bien sûr l'évoquer ci-devant.

Et le chiffre, que l'on veuille ou non, c'est l'accueil arithmétique de bien des problèmes, c'est déjà celui de la démocratie. Mais cela est vrai pour toutes les activités de l'homme si le chiffre n'y est pas, cela ne tient pas facilement la route.

D'où la nécessité de développer le chiffre du PIB, le chiffre de revenu moyen, le nombre de crèches, le nombre de logements et réussir la Ville en augmentant le chiffre de sa

fréquentation et là, je reviens toujours au fait que le visiteur ou le client, s'il ne trouve pas un stationnement facile, il ne revient pas comme on le souhaiterait.

Je m'écarte du sujet en disant comme la taille est un problème, il est évident qu'un pacte avec le Borinage dont une grande partie de la population travaille à Mons serait quand même une chose logique.

Alors, je conclus tout à fait, la priorité à l'économique, c'est-à-dire aux activités et à leur développement car l'économique est et je le répète encore, l'amont du social et par l'emploi, c'est l'accomplissement de chacun.

Il est bien entendu que c'est sur d'abord des objectifs essentiels qu'il faut s'atteler.

J'appelle objectifs essentiels, ceux qui, une fois atteints, vont automatiquement résoudre en grande partie de nombreux autres problèmes.

Alors contrairement à Écolo, je n'ai pas abordé le domaine culturel parce qu'on me dit que ce domaine serait évoqué ultérieurement dans une autre occasion, ça mérite en soi, un débat tellement considérable que je croyais meilleur d'en rester à ce que j'ai dit.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Alors, j'ai cru percevoir le dessein de Monsieur Beugnies. Monsieur Beugnies voulait s'exprimer et nous lui cédon la parole bien volontiers.

M. BEUGNIES, Conseiller: Merci beaucoup Monsieur le Bourgmestre. Je vais essayer de me limiter aux points essentiels et puis faire quelques propositions.

Tout d'abord, je crois que c'est là une très bonne initiative que d'établir un diagnostic de la Ville, diagnostic indispensable avant l'élaboration d'un projet de Ville.

Ce projet permettra de hiérarchiser les priorités mais aussi d'avoir une vision prospective du développement de la Ville - il s'agit d'un projet pour 2015 - il s'inscrit dans la ligne droite de la fin des politiques d'« Après moi le déluge »

Il est bien entendu que c'est sur d'abord des objectifs essentiels qu'il faut s'atteler.

Le logo a évidemment beaucoup d'importance mais ce n'est pas pour moi une priorité.

J'appelle objectifs essentiels, ceux qui une fois atteints vont automatiquement résoudre en grande partie de nombreux autres problèmes et là, je rejoins Monsieur Hamaide sur sa priorité sur l'économie.

Très bien, pour la Région Wallonne d'exiger une telle démarche, démarche qui devrait, je l'espère lui permettre d'établir un tableau de bord comparatif des communes, tableau de bord basé sur des critères pertinents et donc de servir de modèle pour les communes.

Il est évident qu'avant de mettre en oeuvre des actions visant le développement au niveau communal, cela demande un minimum d'informations sur les réalités économiques et sociales locales.

Donc, très bien, mais encore faut-il que le principe de subsidiarité soit respecté et que les communes aient la capacité et les moyens de mettre en oeuvre à leur niveau la réalisation de leur projet de ville.

Le constat peut-être divisé en deux grandes rubriques

- a) Les situations générales qui ne sont pas propres à Mons mais à l'ensemble de la Wallonie ou même bien au-delà ou aussi des situations qui sont propres aux villes semblables à Mons. Ces situations ne sont donc pas spécifiques à Mons, mais il est important d'en être conscient, car il faut néanmoins en tenir compte au niveau municipal bien qu'elles ne soient pas directement attribuables à Mons.
- b) Les situations qui sont plus spécifiques à Mons

Et parfois on l'a soulevé comme problème très important, une situation qui entre dans les deux catégories, car une situation générale devient plus préoccupante par une situation plus spécifique à Mons: c'est le cas notamment sur le vieillissement de la population. Ainsi, si l'on assiste à un vieillissement général de la population qui va encore s'accroître suite au fameux "Papy boom", quand les enfants du "Baby boom" dont je suis, vont entrer dans le "Papy boom", à Mons, le fait qu'il y ait 10 % en plus que dans les autres grandes Villes des ménages dits isolés (40 %) et aussi de couples sans enfants ainsi qu'une certaine émigration des jeunes ménages risque de constituer à moyen terme un véritable problème, problème plus aigu qu'ailleurs.

Pour moi, ce problème est essentiel ainsi et surtout la déficience de projets créateurs de richesse et d'emploi. Je dirai même plus important, Monsieur Viseur, que le PIB que nous avons vu parce que le PIB finalement au niveau d'une ville, cela n'est pas tellement significatif. Si vous prenez par exemple le PIB du Brabant Wallon, et bien figurez-vous que le PIB du Brabant Wallon est quasiment similaire au PIB du Hainaut. Pourquoi? Parce que les gens qui habitent dans le Brabant Wallon y habitent et n'y produisent pas, ils vont travailler ailleurs. Plus on va réduire la surface géographique pour mesurer un PIB, moins c'est pertinent.

Mais à mon sens, ce qui est essentiel c'est évident, la déficience de projet créateur de richesse et d'emploi parce que moi je ne vois pas Monsieur Viseur comment vous pouvez atteindre une qualité de vie sans emploi, sans richesse et comment il va être plaisir de

vivre dans une ville qui est un désert économique. Pour moi, là je rejoins tout à fait Monsieur Hamaide, c'est une priorité et si on résout ce problème-là automatiquement d'autres problèmes vont se résoudre. C'est la création de richesse et d'emploi qui constitue les deux problèmes majeurs auxquels les autres sont pratiquement subordonnés.

Je dis bien, créateurs de richesse d'emplois et non l'inverse.

L'emploi ne se décrète pas et il est évident aussi, j'ai bien entendu Monsieur Hamaide que vous préconisiez du secteur non marchand. Il est évident aussi qu'il y a une limite au secteur non marchand.

On est déjà à 90 % d'occupation ici dans le secteur tertiaire et j'ai demandé d'ailleurs qu'on demande la part du non marchand dans le secteur tertiaire, qui à mon sens, à Mons, encore plus importante qu'ailleurs car il est évident que pour financer du non marchand, il faut nécessairement un secteur marchand prospère, ce que parfois l'on a tendance à oublier.

Je vais donc, si vous le voulez bien, reprendre ces deux points qui me préoccupent prioritairement

1. Le vieillissement de la population plus préoccupant à Mons qu'ailleurs

Qu'on le veuille ou non, c'est un problème auquel il va falloir faire face.

Je crois que le Collège s'y prépare : l'on peut surtout constater l'augmentation du service d'aide à domicile.

Pour ma part, je crois que c'est cette solution humaine qu'il faut privilégier. Cette solution devrait aller, de pair avec l'incitation à d'autres niveaux de pouvoirs de contracter une assurance-autonomie comme cela se fait, dans d'autres pays notamment en Allemagne.

L'ampleur des travaux de l'intercommunale Ambroise Paré est aussi dans cette optique à mettre en exergue.

Pour pallier la fuite des jeunes ménages, il faut aussi axer sa politique sur « une Ville enfant admis », des efforts sont aussi faits dans ce domaine puisque depuis 2003 un centre d'accueil extra scolaire a été mis sur pieds.

En outre, en collaboration avec l'ONE et le Forem, une campagne afin de susciter les métiers de la petite enfance a été réalisée, il faut poursuivre les efforts dans ce sens.

L'on fait ainsi d'une pierre deux coups : créer des emplois utiles et utiles pour les jeunes ménages.

Mais des efforts restent à faire indiscutablement afin d'éviter « la fuite des jeunes ménages ».

2. Le déficit de projets créateurs de richesse et d'emplois:

Ce doit être à mon sens le point essentiel.

Je vais même dire plus que la formation parce que c'est vrai que les gens qui sont moins formés, qui sont essentiellement au chômage. On peut remarquer que cela a d'abord été des gens qui n'ont pas fini leurs primaires, puis cela a été des gens qui n'ont pas fini l'école secondaire et maintenant on parle des gens qui n'ont pas fini leurs humanités supérieures ce qui veut dire que évidemment on a beau former les gens s'il n'y a pas des créations d'emploi, ça n'avance à rien. Et évidemment il va toujours y avoir une surenchère. Finalement, cela va devenir les gradués. Si tout le monde était universitaire, et bien ce n'est pas pour ça que tout le monde trouverait un emploi. On peut remarquer qu'à ce niveau-là, on met la barre de plus en plus haut.

Pour moi, l'essentiel ça reste la création de richesse et accessoirement d'emploi.

Cela doit être un bon point.

En effet, s'il était résolu, d'autres points noirs trouveraient quasi automatiquement une solution: de nombreux problèmes sociaux sont liés à cela évidemment, même des problèmes de qualité de vie, Monsieur Viseur, même de santé. Il y a une très forte corrélation entre une région où il y a beaucoup de chômage et les problèmes de santé. C'est dans le Hainaut qu'il y a le plus de maladie cardio-vasculaire, des problèmes de sécurité qui demeurent une préoccupation principale pour les Montois, lorsqu'on sait que les auteurs interpellés ont un âge médian de 21 ans et 62 % sont sans emploi.

Un des points de vue très importants qui a beaucoup d'influence sur la dynamique de la ville : c'est sa perception en terme d'image ; là, je trouve que le diagnostic est bien sévère.

En passant je vous fais remarquer, que c'est bien là une preuve de transparence et de changement dans la façon de procéder, car je suis certain que précédemment un tel diagnostic se serait perdu dans un tiroir quelconque.

Bien sévère, car, il est un peu obsolète lorsqu'il reprend l'étude de l'IDEA datant de 1998 qui précise, je cite:

« Le passé industriel et de tradition conditionne l'image que les publics internes et externes se font de la région avec mise en exergue des éléments négatifs du passé (région noire) ».

Et d'ajouter « La région manque depuis des années de fortes personnalités faisant l'unanimité et se battant quotidiennement pour des projets locaux ».

Heureusement que le diagnostic précise : « La situation a sans doute évolué, mais aucun instrument de mesure récent ne peut affiner le diagnostic sur une base objective pour ce point ».

Il faudrait peut-être le faire.

Il serait judicieux de refaire une enquête sur ce thème, car je suis certain qu'elle nous donnerait un tout autre résultat : ne parle-t-on pas à l'extérieur de Mons, Monsieur le Bourgmestre, du phénomène de «Monsialisation » !

Indiscutablement l'image de Mons Ville qui d'ailleurs n'a jamais été contrairement à ce qu'affirme le rapport de l'IDEA celle de région noire, est devenue positive et rayonne de plus en plus.

Je ne veux ici lancer de fleurs à personne, mais indéniablement cette nouvelle image, Mons la doit en grande partie à la personnalité de son Bourgmestre et au duo Di Rupo / Miller.

Duo qui pour donner l'image d'une Ville Culturelle, Ville candidate capitale culturelle fonctionne à merveille.

Car en terme d'image : bien que des plans d'assainissement soient de rigueur et qu'une manne « Tonus » soit tombée sur Mons, le second nommé a indiscutablement qu'on le veuille ou non, plus le profil porteur d'un « Monsieur Culture » que celui d'un expert-comptable.

Question d'image me direz-vous !

En terme d'attractivité : les « Grands Prés » sont indiscutablement une réussite qui ne demande qu'à s'affirmer.

Les « Grands Prés » ont permis d'augmenter la zone de chalandise, c'est-à-dire que l'on vient de plus loin faire des achats à Mons et ils n'ont certainement pas été une catastrophe pour le commerce local puisqu'en 1995, d'après le rapport, il y avait 15 % de cellules commerciales vides au Centre Ville et en 2004 il n'y en a plus que 10,9 %. Jemappes-Flénu effectivement demeure un problème dans ce domaine, mais nous savons que le Collège a intelligemment concentré les efforts de la « politique des grandes villes » précisément sur Jemappes-Flénu. C'est là, une très bonne chose.

- Je pense que tous les efforts doivent maintenant se porter sur la création ou l'apport d'activité créatrice d'emplois.

Les politiques nationales, puis régionales ont prouvé leurs limites et des moyens doivent être donnés aux municipalités plus proches du terrain qui doivent pouvoir dans ce domaine, sortir d'un rôle d'exécutants.

Appliquer le principe de subsidiarité au niveau des politiques d'emploi en élargissant les attributions des pouvoirs locaux, il y a des réussites remarquables dans ce domaine notamment aux USA et au Royaume-Uni.

Il y a à ce niveau deux façons d'agir:

1. sur un développement endogène
2. et un développement exogène

1. Le développement endogène

- le Collège a mis sur pieds des cellules à l'occasion du budget participatif, je pense que pour effectuer un développement endogène nous disposons ainsi d'un embryon d'outil et d'un état d'esprit participatif à développer, à développer et à spécialiser dans le domaine de la recherche de création d'activités porteuses.

Des expériences réussies de participations actives citoyennes existent dans ce domaine:

Ainsi, la petite ville de "Norberg", dans le centre de la Suède:

Comme suite à l'annonce de la fermeture de la principale entreprise métallurgique, la population fut invitée à participer à dix-sept groupes de travail pour trouver des idées et formuler des projets. Deux cents personnes ont participé à cette réflexion; cent cinquante projets ont été avancés, cinq ont abouti et sont à l'origine de cent douze emplois.

Dans la vallée de "Namdalen" au Nord de la Norvège avec l'aide de consultants, une évaluation a permis de lancer deux cents initiatives locales et de créer six cents emplois : les conseillers municipaux ont été amenés à jouer un rôle de « conseillers en développement ».

Au centre du Portugal, la Municipalité de Castanheira de Peira a eu une démarche similaire qui a conduit à une agence de développement dont 40 % du capital a été souscrit par la municipalité, le reste par les employeurs locaux et les habitants, ce qui en un temps très court a donné une cohérence à ce qui aurait pu n'être que quelques idées ou projets isolés.

Je me demande aussi - et je vous soumetts l'idée - dans quelle mesure ce qui remplit un rôle économique considérable dans les pays en voie de développement ne

pourrait pas avec l'aide des municipalités s'appliquer dans nos régions défavorisées à savoir « Le micro-crédit » ?

2. Le développement exogène:

À cet égard, depuis octobre 2004, le Collège a mis sur pied « une cellule d'accueil des investisseurs », c'est là l'essentiel. Il y a longtemps que cette cellule aurait dû être mise sur pied.

La cellule doit avoir pour objectif de réduire le nombre d'intervenants et être un outil pour leur simplifier la vie face aux méandres administratifs auxquels ils doivent faire face.

Mais je crois sincèrement que cela est très bien, mais ne suffit pas.

Si la cellule doit être capable de résoudre à l'avance tous les problèmes concrets qui vont se poser à un investisseur, je propose que l'on réfléchisse à faire aussi de cette «cellule d'accueil des investisseurs » le plus tôt possible une cellule de drague, oui une «cellule de drague des investisseurs ».

Il ne faut pas attendre les investisseurs et j'ai cru comprendre lors de la réunion que nous avons eue tout à l'heure que c'était déjà dans cette optique que l'on commençait à travailler, il ne faut pas attendre les investisseurs même si c'est à bras ouverts, il faut les rechercher, et une fois trouvés les débusquer.

C'est-à-dire que la cellule doit pouvoir s'étoffer de pros des relations publiques et devenir une cellule de prospection systématique d'entreprises susceptibles de venir s'installer à Mons.

Là aussi il y a des exemples de réussites municipales:

À Philadelphie, en France, la ville d'Albi au nord du Tarn, qui en une décennie avait perdu 4.000 emplois en quatre ans a créé par cette méthode un bon millier d'emplois. Dans ce domaine, la ville d'Orléans n'a pas lésiné sur les moyens, l'association pour le développement économique d'Orléans, dépendant de la mairie (l'ADECO) s'est appuyée sur trois consultants basés aux États-Unis.

Ces derniers sont chargés d'une mission spécifique: notamment de démarcher systématiquement les sociétés qui sont déjà implantées en Europe ou de prendre systématiquement contact avec les entreprises qui projettent de constituer une filiale en Europe.

Le travail de prospection se fait par la lecture de la presse spécialisée, on lit dans la presse spécialisée toutes les entreprises qui ont émis le souhait de venir s'installer en

Europe oui bien de faire une filiale et automatiquement on constitue des mailing, puis on envoie de plaquette avant la prise de rendez-vous.

Voilà, Monsieur le Bourgmestre, Chers Collègues, Mesdames, Messieurs, ce que le diagnostic de la Ville de Mons qui est nous est soumis m'inspire et j'espère qu'il sera tenu compte de mes propositions.

Je vous remercie de votre attention.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Alors, pour l'ordre de nos travaux, puis-je connaître dès à présent la liste des intervenants:

Monsieur Collette

Madame Brohée

Monsieur Biefnot

Madame Kapompolé

Monsieur Lecocq

Puis-je considérer que la liste est clôturée?

Faisons preuve d'efficacité ajoutée. La presse en sera ravie et nos échos seront plus brillants.

Monsieur Collette.

M. COLLETTE, Conseiller: Je vous remercie Monsieur le Bourgmestre. Mais je dois dire qu'à entendre les trois premières interventions, je me pose des questions de méthode.

Je vais dire de méthode ou de stratégie d'utilité de la discussion que l'on a.

J'ai un petit peu le sentiment que le débat que l'on a entendu ce soir n'est pas très différent du débat annuel budgétaire d'une stratégie immédiate.

Alors que je crois avoir compris que dans l'annonce d'un projet de ville dont on a déjà parlé dans les législatures antérieures, il s'agit en fait de trouver quelque chose qui va transcender notre mandature, la suivante, et encore pour en réalité trouver un avenir pour Mons et les Montois.

L'objectif, il est clair, il n'y en a pas 4, il y en a 1.

L'objectif, c'est maintenir une population, conserver une attractivité, le reste c'est question de moyens.

Je crois qu'on est tous d'accord, Mons est une grande ville, Mons doit le rester. Elle est une grande ville à condition d'avoir un certain nombre d'habitants et ne peut pas

en perdre et est en train d'en perdre, quelles sont les raisons? Quels sont les moyens d'enrayer cette émigration, cette réduction d'une pyramide d'âge évolutive favorable? Je pense que tout ce qu'on dit est juste, je veux dire qu'il faut plus d'activités, c'est évidemment un truisme, les gens vont là où il y a de l'activité, dire qu'il faut plus de bien vivre et de bien-être c'est une évidence aussi. Le problème est de trouver quel est le facteur long terme qui sera suffisamment mobilisateur, quel sera ce facteur d'identification, qui fait que les gens voudront dire je suis Montois et je le reste.

Alors, je pense que dans l'idée de notre Bourgmestre, dans son discours de vœux de 2004, il avait effectivement cette ambition de donner à Mons, même si c'est sur un événement ponctuel à venir, une capacité mobilisatrice pour que, effectivement les Montois se sentent attachés et restent attachés à Mons.

Et il y a un mot qui compte le plus évidemment, c'est **CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE**. Mais dans les 3 mots de la formule, il y a d'abord le mot **CAPITALE**.

Le nouveau logo de Mons est écrit en capitales, même le cœur est en lettres capitales si je puis dire.

Et puis, il y a d'autres indices qui ne trompent pas comme la création d'une Régie Communale autonome Mons Capitale.

Capitale, c'est quoi? Capi tale – caput, la tête, le phare, le fer de lance, le pilote, c'est-à-dire là, où Mons peut exceller et Mons peut exceller et Mons peut être la fierté des Montois qu'à l'étranger dans un cercle de plus en plus large, on puisse dire "ah, Mons, Capitale de", reste à savoir la capitale de quoi?

Et je pense que c'est l'enjeu de notre débat.

Être la capitale de quoi, on peut être la capitale d'un pays, d'une région, institutionnellement c'est très difficile pour Mons de revendiquer d'être la capitale de la Belgique, de la Wallonie et même de l'Europe.

Il y en a d'autres qui ont des atouts plus importants que nous.

Mons ne pourrait pas être la Reine des Plages, ne pourrait pas être non plus la Reine des Neiges, la Capitale des Sports d'Hiver, il faut être raisonnable.

Il faut effectivement chercher là, on peut être la capitale d'une région, on peut être la capitale d'une idée, d'une pratique, on dirait je pense que c'était une ambition quelque part, Mons, capitale de la Citoyenneté, on est doublé par Porto Alegre, Monsieur le Bourgmestre. C'est clair qu'on arrivera jamais à déclencher chez les

gens l'association Mons, Citoyenneté en termes de Ville-phare, capitale ou tête de file.

Mobilité, non, je ne crois pas non plus, Mons ne sera pas la capitale de la mobilité, capitale de l'énergie 0, et non manifestement on est "mal barré".

Alors, il y a encore les capitales liées à la production, si je puis dire, ou à la création, Detroit, Capitale de l'Automobile, Troye, Capitale de la Maille, Lyon, Capitale du Saucisson, mais...

Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mons, Capitale du Chicon!

M. COLLETTE, Conseiller: Mais Mons, Capitale du Chicon, pourquoi pas?

Mais Lyon, s'intitule aussi Lyon, Capitale des Gaules, comme Dijon est encore la Capitale de la Bourgogne et du Bourgogne.

Ce qui veut dire qu'il y a éventuellement plusieurs cordes à mettre à l'arc Mons mais avec l'idée essentielle d'avoir quelque chose qui unit et quelque chose qui implique.

Alors, avec tout ce dont on a parlé, on est déjà dans les propositions. Vous avez, vous, une ambition, qui est différente des différentes propositions.

L'ambition, c'est Mons, Capitale de la Culture 2015, puisque c'est une échéance raisonnable à envisager.

La préoccupation du Groupe Écolo est de dire Mons, capitale d'un jour, c'est pas suffisant, il faudrait qu'elle soit capitale toujours mais de quoi?

Et c'est toujours dans cette recherche-là que l'on va et je ne veux pas aujourd'hui avancer une solution, je veux simplement dire: redéfinissons le débat sachant ce que nous cherchons.

Je peux historiquement, merci Monsieur Hamaide, de cette gentille attention, de dire que nous passons Monsieur Miller et moi, beaucoup de temps à essayer de valoriser le passé de Mons, qu'il soit historique, patrimonial, littéraire, parlant des gens et des choses.

Mais Mons a eu, à une époque déterminée, un grand projet de Ville.

C'était en 1295. Quand Jean d'Avesnes lui a dit pour être définitivement – il termine sa guerre avec les Dampierre, il se concentre sur le Hainaut, il a des difficultés avec Valenciennes - il dit à Mons, vous serez définitivement la Capitale du Hainaut.

Vous allez construire un mur à vos frais. Et les citoyens ont dit oui, d'accord.

Un mur, c'est la sécurité mais c'est aussi beaucoup de déplacement, parce qu'on ne va plus tout droit au champ, on doit passer par les portes, il y a toute une série de

contraintes mais en échange donnez-nous des franchises, supprimez les tonlieux, ou réduisez-les, supprimez les morte mains et toute sorte de droits féodaux, donnez-nous des libertés.

Et, effectivement, ce fut un grand projet de ville qui va durer, qui va se mettre en œuvre pendant 80 ans.

Mons-Ville que Lavedan l'appelait comme un vêtement trop grand pour elle en parlant de sa fortification.

C'est un projet de ville qui implique une image, une fonction et qui implique également une prise de participation des habitants avec un plus pour eux.

Donc, dans la méthode, c'est, me semble-t-il ce qu'il faut rechercher.

Alors je crois qu'on ne doit pas trop se casser la tête parce que prétendre devenir la capitale de quelque chose est souvent peut-être un peu pédant.

L'ambition se heurte à la limite de la dimension de nos moyens. C'est vrai qu'on a pensé, ce n'était pas plus tard qu'il y a 8 ans, 9 ans, que dans le cadre de l'aménagement des Grands Prés, il y aurait eu un pôle porteur et vous vous souvenez d'Imagix.

Et on voyait déjà Mons et pourquoi pas, pourquoi pas encore, je n'en sais rien, Mons capitale de l'Image Virtuelle, Mons, capitale de quelque chose qui était très innovant.

Cette innovation, elle est peut-être encore à trouver. Ce qui est un peu regrettable, c'est que notre Conseil -nous sommes tous coupables- a donné beaucoup plus d'importance -et c'est le jeu de l'économie qui a pris le dessus-, a donné beaucoup plus d'importance à créer le Centre Commercial des Grands Prés que d'importance à donner à la création de ce plus technologique que devait être Imagix, centre de création d'Image Virtuelle qui se fondait sur des capacités endogènes.

Parce qu'il y a effectivement des capacités belges et des capacités locales qu'on développerait mais nécessairement avec des moyens que la Ville s'est bien gardée de donner ou de favoriser mais parce qu'elle a dit ce n'est pas notre rôle.

Je pense que dans un projet de ville, la Ville doit avoir son rôle.

Ça doit être quelque chose, une ambition qui lui appartient. Une ambition qui est propre même si elle ne sait pas entièrement le financer, il faut qu'elle en soit le moteur.

Alors, première proposition, elle est en rapport d'ailleurs en partie avec le diagnostic en termes d'images.

Première proposition, pourquoi se casser la tête alors que Mons peut sans forfanterie se revendiquer d'avoir été Capitale.

Je parle de Capitale d'une région qui s'est démembrée et qui, suite aux guerres de Louis XIV, lui ont fait perdre la moitié de son territoire, c'était l'Ancien Hainaut. L'Ancien Hainaut qui va d'Avesnes à Valenciennes et qui remonte jusqu'à Halle aux portes de Nivelles, à Flobecq, à Lessines.

C'est une réalité historique avec une unité dans les spécificités de son histoire qui peuvent se réunir sur Mons, dans un lieu, qui est un lieu d'exploitation des richesses de tous.

Il y a longtemps que je dis et c'est un plus européen, ça peut valoir effectivement dans des programmes INTEREG ou autres, les faveurs de la Commission, c'est dire Mons était au centre d'une région transfrontalière dans lesquelles les ressemblances sont beaucoup plus importantes que les différences, nous n'avons pas de grand Musée de l'histoire du Hainaut.

On a donné 36 affectations différentes au Mont de Piété. Pour le moment on est en train de rénover sa carcasse et on ne sait toujours pas ce qu'on va mettre dedans.

Oui,

Saint-Georges est effectivement quelque chose qui peut être un must, le must folklorique, mais ce folklore doit être associé à tous les folklores qui sont de la même nature, folklore de géant, puisque notre dragon est en fait un géant, nos chins-chins ne sont aussi que des géants, miniaturisés si je puis dire. Ça peut être la tarasque de Bertaimont, l'équivalent aussi au dragon de Wasmes. On peut effectivement à partir d'eux, soit Sainte-Waudru pour ce qui est la religieuse, soit à partir du Mont de Piété pour ce qui est le patrimoine hennuyer, être là au centre d'un relais et donc on a déjà sans l'usurper, déjà la mention quelque part de Capitale.

Après, il faut se donner autre chose, il faut se donner une manière générée par la participation à Mons, Capitale Européenne de la Culture en 2015, de générer un enthousiasme.

Et c'est là qu'il faut être très prudents dans la mise en œuvre du concept pour que effectivement la population surtout le monde associatif qui soit associatif dans les créations, les associations culturelles, mais aussi dans les associations de quartiers pour que les gens soient partie prenante, pour que Mons ne soit plus capitale d'un jour mais la capitale de toujours.

Je crois qu'il faut réfléchir à un projet. Il ne faut pas se disperser, il ne faut pas se répartir, il faut se donner une idée. Là où on peut être excellent c'est effectivement dans ces qualités tout à fait particulières qu'avait identifiées le schéma de structure en fin de son diagnostic c'est Mons, ville cognitive, sous toutes ses facettes, et ville inventive; alors que 60 % des sans-emploi de sa population n'a pas atteint le niveau de l'école secondaire ou la fin des humanités secondaires, il reste que ce qui apparaît vis-à-vis de l'extérieur, c'est que Mons est une ville de la connaissance.

Je crois qu'il faut garder ce genre de thème, et la culture est un vecteur de la connaissance évidemment mais je crois qu'il faut développer cela mais à condition de créer des synergies me semble-t-il qui manquent actuellement.

Je n'ai pas l'ambition de faire des projets, aujourd'hui, d'aller plus loin, de toute façon, je pense qu'on part, et ça me paraît un petit peu biaisé comme débat, d'un débat sur le diagnostic mais aussi sur la méthode et les priorités et mon intervention ne vise que le problème de la méthode, je serai désolé qu'à la prochaine réunion, nous n'en soyons encore ou ne soyons déjà à des objectifs particuliers alors que l'objectif majeur n'est pas encore défini.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Et bien, merci infiniment. Madame Brohée, suivie alors de Monsieur Lecocq et puis, Monsieur Biefnot et on terminera avec Madame Kapompolé.

Madame Brohée, je vous en prie.

Mme Brohée, Conseillère: Merci, Monsieur le Bourgmestre. Après les interventions brillantes des différents chefs de groupe et généralistes, je vais retomber-je ne considère pas ça comme une déchéance- dans le pragmatique, par rapport à la note qui nous a été remise. Donc, cette note, en fait, dans les étapes qui sont définies et dans la deuxième étape du diagnostic puis est suivie des priorités, objectifs et actions.

Donc, par rapport à certains points et uniquement 3 points, j'interviendrai par rapport au contenu du diagnostic en y mettant des possibilités de priorités et peut-être quelques propositions d'actions.

Alors, le premier point sur lequel j'interviendrai, sera le plus long donc les autres seront plus courts, si vous pouviez maintenir votre attention, ce serait bien.

Un, c'est la mobilité.

En fait, par rapport au contenu, le document reçu.

D'abord, je tiens à faire deux remarques: dans les documents source, le plan des itinéraires cyclables réalisé en 1998, n'a pas été repris. Ce document reprend non seulement le diagnostic mais aussi des propositions de réalisations pour les cyclistes mais aussi pour les piétons. Je crois que c'est quand même assez important, un outil existe, on ne va pas encore réinventer le fil à couper le beurre.

Dans le volet, donc toujours par rapport au contenu, dans le volet TEC à la page 63, il y a deux paragraphes, les deux derniers paragraphes. L'un, relatif à la mise en place d'un réseau transport en commun optimal, et là je serai en contradiction totale avec Monsieur Hamaide et l'autre par rapport au parking de persuasion.

Ces deux paragraphes vont au-delà du simple diagnostic.

Il y a déjà là des orientations données de préchoix par rapport à la future politique de mobilité. Ça me pose un problème par rapport à l'étape en cours qui est diagnostiquée.

Donc, par rapport à la mise en place d'un réseau de transport, on mentionne déjà qu'il est indispensable qu'une société de transport en commun soit rentable, c'est une société de services publics, donc, est-ce que l'objectif de rentabilité dans ses priorités?

La deuxième chose par rapport au parking de persuasion: on mentionne déjà qu'il sera nécessaire de probablement en supprimer un. Cela va au-delà du diagnostic et ces conclusions, ces analyses sont en contradiction totale avec ce qui est repris dans le plan de déplacement et de stationnement alors que le diagnostic se prévaut d'être comme de se baser sur ce document-là.

Alors, par rapport à la définition de priorités, le contenu du document est un inventaire et quelques perspectives par rapport au mode de transport. L'avantage c'est que ça peut mettre à plat des chiffres à disposition mais pose des questions dans le choix des priorités.

Moi, j'estime que les priorités doivent être définies, non pas sur base des modes de transport mais bien sur des objectifs à atteindre.

A savoir: améliorer la mobilité des personnes et des biens. Ce qu'on considère généralement comme étant le fret avec la primauté de la mobilité des personnes.

Alors, pourquoi ce choix? Monsieur Viseur l'a déjà dit dans son intervention, c'est qu'au départ, l'action doit être par rapport à un apport supplémentaire de qualité de vie à l'humain et que cela induira, la deuxième raison c'est que l'amélioration de la

mobilité des personnes par plus de rapidité, plus de sécurité objective, subjective, moins de stress va leur donner envie non seulement de venir mais de rester à Mons.

Et le fait de vivre et de rester à Mons, induira la création de centres d'activités commerciales et de services touristiques donc des activités porteuses d'emplois.

Au-delà de la définition de ces deux catégories, des mobilités des personnes et des mobilités des biens, il sera nécessaire à l'intérieur de chacune de ces catégories, de définir des priorités.

- Pour la mobilité des personnes, se baser sur la vulnérabilité des usagers et donc arriver à la hiérarchisation mobilité des personnes à mobilité réduite, des piétons, des cyclistes, des transports en commun et ensuite transports motorisés.
- Pour la mobilité des biens, se baser sur les moindres coûts globaux des modes de transport, c'est-à-dire en tenant compte des coûts d'infrastructure, de santé pour les personnes qui vivent dans les environs des modes de déplacement pour la pratique aussi et par rapport aux nuisances. Et donc, arriver au classement suivant: transport par voies fluviales, transport par voies ferrées et transport routier.

Ces deux tableaux de priorité devront être mis évidemment en parallèle pour ne pas aboutir à des contradictions et des conflits de priorité tout en gardant en permanence la nécessité de la priorité de la mobilité des personnes.

Des propositions concrètes, en fait, en préambule, sans devoir aller en Suède ou en Norvège, il existe en tout cas en matière de mobilité des exemples de réalisations concrètes, beaucoup plus proches, par exemple, à Gand ou à Strasbourg. Je citerai Gand après.

Alors, par rapport à la mobilité des personnes, en mise en œuvre globale, il y a la mise en œuvre du plan de déplacement et de stationnement parce qu'en fait on a un beau plan qu'on a payé relativement cher, vous avez déjà référé, vous avez dit beaucoup de bien de ce plan de déplacement, mais c'est vrai que tant qu'à avoir payé ce prix-là, l'utiliser, le mettre en œuvre, ne serait quand même pas superflu.

Alors, par rapport à la mobilité des personnes, mettre en œuvre le plan d'itinéraire cyclable, je crois qu'il serait aussi nécessaire d'implanter une véritable politique des transports en commun urbains tels que par exemple celle appliquée à Gand, on note que des services globaux, des services gratuits de bus ont été mis en œuvre au plus grand plaisir non seulement des habitants mais aussi des commerçants.

Alors, autre proposition pratique: associer la plate-forme de la mobilité au cœur de la réflexion qui comme ça par la même occasion pourrait devenir une vraie plate-forme de la mobilité et ne serait plus comme elle est actuellement une plate-forme de la semaine de la mobilité. Ce qui est quand même un peu restrictif et pose des problèmes par rapport à la motivation pour la participation.

Par rapport à la mobilité des biens, quelques suggestions:

- augmenter l'attractivité des différents quais de Mons pour un développement de l'utilisation de ces quais par une promotion auprès des entreprises de la Région,
- soutenir le maintien voire le développement de l'arsenal de Cuesmes, qui est pourvoyeur de 300 emplois.

Voilà le premier volet que je voulais aborder et qui était plus long, encore un peu de patience.

Le volet culturel

Je dois dire, je ne sais pas si c'est lié au fait que plus on avance dans le diagnostic, moins c'est approfondi, mais vous verrez que mes interventions iront de façon de plus en plus courte parce qu'il y avait de moins en moins de matière.

En fait, le diagnostic par rapport au volet culturel m'a semblé un peu léger, vraiment un inventaire, un catalogue de ce qui existe mais en plus un catalogue qui est relativement incomplet.

On a des chiffres par rapport à la fréquentation touristique, etc...

On a des généralités du genre: la Ville est jalonnée de nombreuses fêtes, les arts vivants se sont extraordinairement développés, la vivacité est importante, autant il y a eu des chiffres avant, autant au niveau de l'aspect culturel, c'est quand même assez restrictif.

Il n'y a pas de chiffres sur la fréquentation d'activités comme par exemple Le Mundaneum, la Compagnie de Danse, les salles de cinéma, le Château d'Havré, le Jardin Géologique qui sont tous des centres d'attractivité, des centres de culture et qui sont vraiment impliqués dans la vie de la Cité et qui peuvent attirer des personnes.

C'est la même chose pour toutes les associations, par exemple en éducation permanente, ou ce genre de choses, si déjà au niveau du stade du diagnostic on n'a pas su, on n'a pas eu le temps, je peux comprendre, j'attire l'attention sur la nécessité de le faire, d'impliquer notamment tout le milieu associatif qui est actif et on a relevé sa richesse, il serait quand même important de pouvoir l'associer justement à

ce projet de ville et si on les associe ultérieurement je crois qu'on risque de rater le coche.

Alors par rapport à quelques propositions de priorité sans avoir la prétention d'être exhaustive puisqu'il y a des grands spécialistes en matière culturelle au sein du Conseil et du Collège, je tiendrai quand même à faire quelques propositions, c'est que les priorités qui seront définies apportent un plus d'abord au citoyen d'ici 2015 mais aussi au-delà de 2015. Que ce ne soit pas un "One Shot" pour 2015 et puis terminé.

Que les propositions ou les actions soient avant tout des propositions populaires dans le sens pas élitiste ou tout le monde peut en profiter et participer et se sentir impliqué.

Au niveau de l'implication, il serait quand même intéressant aussi de pouvoir impliquer les associations de terrains dans tous les domaines par un soutien de différentes initiatives, c'est-à-dire de ne pas vouloir imposer mais pouvoir les soutenir.

Alors, en ce qui concerne la matière culturelle, j'ai terminé et je terminerai mon dernier volet, c'est par le volet sportif.

Alors, le volet sportif reprend dans le diagnostic ½ page, maximum 1 page, je trouve que c'est quand même dommage parce que vous avez mentionné, vous avez attiré l'attention, Monsieur le Bourgmestre, que la Ville de Mons avait vraiment une déficience au niveau des habitants, des personnes en couple avec enfants.

Alors, je crois que les activités sportives peuvent attirer aussi des familles et je crois qu'il serait nécessaire de s'attarder un peu plus sur le volet sportif dans le diagnostic. Ce diagnostic en plus se limite à l'aspect uniquement club et en plus, il y a l'aspect club mais ne reprend pas les chiffres d'affiliés par exemple avec des répartitions par tranche d'âge ou le type d'activités par tranche d'âge.

Je crois qu'il est important pour l'attractivité justement des familles de pouvoir mentionner ça dans le diagnostic pour voir ce qu'on pourrait développer ultérieurement.

Et une chose que je regrette vraiment dans le diagnostic qui n'est pas mentionnée, c'est que, en-dehors des structures de club, qui ont le mérite d'exister et qui font très bien leur boulot, le diagnostic n'aborde pas la question des infrastructures libres, du genre terrain multi sports, il n'est pas mentionné combien il y a de terrains multi

sports dans ce diagnostic, je crois que ce serait nécessaire parce que en-dehors d'une structure...

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Vous appelez ça comment? Des infrastructures libres?

Mme Brohée, Conseillère: Oui, des terrains multi sports libres. Des terrains multi sports qui sont d'accès libre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ah oui, comme il y a dans le Bois d'Havré?

Mme Brohée, Conseillère: Oui

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, ça j'utilise.

Mme Brohée, Conseillère: Ce n'est pas mentionné dans le diagnostic.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Des espaces ouverts.

Mme Brohée, Conseillère: Accessibles à la pratique du sport en-dehors d'une structure.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Sans qu'on ait à comptabiliser les gens: va qui veut. D'accord.

Mme Brohée, Conseillère: Oui. Je crois effectivement que dans les priorités pour permettre l'ouverture d'activités sportives à un maximum d'activités de sports, je dirai pour améliorer la qualité de la santé, permettre aux personnes de justement s'épanouir, ça devrait être repris dans les priorités notamment le développement de ces infrastructures de sport. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci, Madame. Alors, de mémoire, Monsieur Lecocq.

M. LECOCQ, Conseiller: Merci, Monsieur le Bourgmestre. Compte tenu de la cohésion du Groupe des Réformateurs, je vais me limiter bien entendu, à quelques considérations d'ordre technique.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je ne doutais pas que ce que disait Monsieur Beugnies était le point de vue de l'ensemble du Groupe MR.

M. LECOCQ, Conseiller: Si ce n'est bien entendu en préambule.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Vous renforcez l'un ou l'autre point, j'imagine.

M. LECOCQ, Conseiller: Non, je voulais simplement dire que notre Chef de Groupe, Bernard Beugnies, a oublié quand même un point très important.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: J'enregistre une division!

M. LECOCQ, Conseiller: Je dois vous le dire: notre Groupe apprécie particulièrement le nouveau sigle de la Ville de Mons tel qu'il est présenté derrière le Collège, bien entendu. Voilà.

Alors, dans le diagnostic, on reprend notamment des statistiques en matière de population qui vont des années 1825 à l'année 2004, de 78 pour d'autres statistiques à l'année 2004, en ce qui concerne les permis de bâtir, on parle de 2000 à 2004, pour les entreprises de 98 à 2002, pour l'évolution du chômage, on voit les années 97 à 2004 par contre en ce qui concerne la sécurité, on se limite aux années 2002 à 2004, ce qui me paraît quand même un peu court. Et donc, même s'il est intéressant d'avoir les statistiques par mois concernant donc cette rubrique sécurité, il me paraît quand même beaucoup plus important d'avoir les statistiques depuis au moins une dizaine d'années également une comparaison avec les autres villes d'importance similaire.

Alors en deuxième point, ça a d'ailleurs été évoqué au cours du PowerPoint que vous avez présenté, Monsieur le Bourgmestre, vous avez évoqué le taux de chômage et je relève qu'à la page 26 à mon avis il y a un petit "couac" à ce niveau-là, on parle de 30.000 Montois exerçant un emploi pour une population active de 38.000 personnes. Alors c'est vrai que si on divise 30.000 par 38.000, ça nous donne un taux de 79 % mais ça ne veut pas dire que nous avons un taux de chômage de 21 % puisqu'il y a énormément de personnes qui sont sans emploi, et qui ne sont pas nécessairement au chômage.

Ce qui me paraît erroné, si je peux me permettre, ça doit être le montant, le nombre de 38.000 personnes concernant la population active, à mon avis, elle est plus importante que ça sur 91.000, voilà je voulais soulever ce point pour le moins obscur.

J'en profite également tant que je suis sur ce point-là pour compléter les interventions que j'ai entendu, pour vous dire que durant des années, certains ont noirci les patrons et les indépendants et aujourd'hui on dirait, tant mieux, qu'il y a un consensus pour promouvoir la création d'activités, l'importance des entreprises et l'augmentation de la valeur ajoutée. Je me réjouis, bien entendu, que les valeurs défendues par les réformateurs depuis très longtemps sont enfin à l'ordre du jour, espérons bien entendu qu'il faudra moins de temps pour changer les mentalités de nos concitoyens.

Enfin, un troisième point sur l'évolution des revenus.

Alors, là on a des statistiques qui partent de 1976 à l'année 2000 et on ne nous dit pas si les statistiques en matière de revenus tiennent compte de l'index. Il n'y a rien qui précise ce genre de choses.

Voilà, je terminerai par une note plus ludique. Tout à l'heure, vous avez dit dans la présentation que nous avons 1000 kilomètres de trottoir et que 1000 kilomètres bien entendu, ça pourrait éventuellement relier Mons à Nice. Alors, moi je vous répondrai que la grande qualité, la grande force de notre Cité ce sont ses concitoyens et que si tout le monde pouvait se donner la main et compte tenu des petits bras mais aussi les gens qui ont des bras plus longs comme vous le savez, 91.000 habitants, ça correspond plus ou moins à 300 km. Donc, on irait facilement jusque Paris.

Voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Et bien voilà, merci pour cette image. Alors, Monsieur Biefnot.

M. Bernard BIEFNOT, Conseiller: Je vous remercie.

Je me permettrai de faire une intervention très courte sans entrer dans des exemples qui foisonnent dans ce projet de diagnostic. Surtout dire qu'il est présenté de manière particulièrement objective puisque effectivement un de mes collègues l'a relevé tout à l'heure, il est fait avec une transparence totale puisque de manière très synthétique et les atouts et les faiblesses que notre Ville présente sont relevés de manière très claire.

Mais compte tenu de votre préambule, de votre présentation des slides et de vos propos lors de votre Commission de vendredi dernier, je voudrais dire que dans la présentation de ce document, il est impératif de mettre en avant qu'il n'est point figé et qu'il fera l'objet d'une actualisation permanente.

L'idée est d'ailleurs que tant le projet de ville que le diagnostic soient évolutifs.

On y dressera les grandes lignes directrices et à certaines échéances on actualiserait comme pour le contrat d'avenir de la Wallonie.

Une certaine critique avait été faite à l'époque que ce projet était trop ambitieux et que la Commune n'avait pas les moyens pour atteindre les objectifs fixés et je songe notamment à la création d'activités.

La réponse à apporter me semble-t-il, est que même s'il est vrai qu'une commune n'a pas les moyens de mener une politique de relance d'envergure, elle peut travailler en prolongement de ce qui se fait aux autres niveaux de pouvoir.

C'est d'ailleurs l'esprit des contrats d'avenir locaux qui sont présentés comme des moyens d'accentuer ce qui se fait au niveau du contrat d'avenir de la Région Wallonne.

Cet élément est clairement mis en avant dans les différentes méthodes d'élaboration des contrats d'avenir locaux. La Commune doit prendre en compte le contexte macro économique et institutionnel qui l'entoure et articuler ses plans d'actions en fonction de ce qui se fait au niveau de pouvoirs supérieurs.

De manière très synthétique, je me permettrais de faire 4 propositions puisque dans les discussions sur les axes prioritaires du projet de Ville, il n'est peut-être pas nécessaire de chercher midi à 14 heures, il serait peut-être plus opportun de reprendre comme axe prioritaire ceux qui sont repris dans le contrat d'avenir.

Pour rappel:

1. une politique économique créatrice d'activités innovantes et d'emploi qui est reprise au plan stratégique 1 sous le vocable création activités,
2. développer les connaissances plan stratégique 2 qui rappelle le développement du capital humain, des connaissances et des savoir-faire,
3. faire progresser la cohésion sociale et valoriser le capital social wallon repris au plan stratégique 3 sous l'inclusion sociale,
4. s'inscrire dans le développement durable qui est repris au plan stratégique 4 sous le vocable développement territorial équilibré.

Les particularités de la Ville seront prises en compte lors de la fixation des objectifs et des plans d'action.

On retrouve ainsi dans ces axes prioritaires la plupart des volets évoqués dans le diagnostic et je me permets de souligner la qualité des rédacteurs de ce diagnostic qui nous donnent une vision tout à fait globale et bien détaillée de ce qu'est l'ambition de la Ville de Mons non seulement pour l'immédiat, le futur mais également pour le plus long terme.

Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Madame Kapompolé.

Mme Kapompolé, Conseillère: Merci, Monsieur le Bourgmestre.

J'aurais aimé en savoir plus sur la qualité de l'offre de formation, c'est-à-dire, est-ce qu'à Mons, on peut se former aux métiers innovants? Je pense qu'il y a des structures très pointues mais qui sont un peu méconnues, je pense notamment au

centre de compétence de l'environnement sur Initialis et à La Mini Usine. J'aurais aussi aimé savoir si l'esprit d'entreprendre fait partie des projets pédagogiques des écoles à Mons que ce soit au niveau fondamental, secondaire et dans l'enseignement supérieur.

En ce qui me concerne, j'ai eu l'occasion de suivre des études de Sciences Economiques mais tout au long de ces études, je n'ai vraiment pas eu le goût, je dirai d'entreprendre, donné spécialement par les professeurs que j'ai eu et donc j'aurais aimé peut-être mettre aussi en avant un atout formidable de la Ville, c'est les 128 nationalités qu'elle comporte.

Cet atout est formidable, surtout à mettre en rapprochement avec un autre atout fort c'est le tissu associatif.

J'ai eu l'occasion de participer à un souper samedi d'une association de la Ville de Mons avec à ce souper la possibilité de manger des plats congolais, des plats marocains, des plats belges et donc, finalement, il y avait ce mélange, vous allez dire c'est un énième souper, mais c'était vraiment formidable de voir que finalement les choses se mélangeaient dans l'assiette et aussi par rapport au contact entre les gens. Voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Voilà qui est une très belle fin d'intervention.

Mes Chers Collègues, alors si vous me le permettez, au nom du Collège, quelques considérations.

Tout d'abord, la première: je voudrais remercier toutes et tous, oserais-je dire, de cette première salve de considérations et j'ai retenu beaucoup de choses. Je vais en évoquer quelques-unes.

Je pense en effet, que le travail qui a été réalisé outre qu'il est considérable, il est inégal. Madame Brohée a raison de le dire, parfois on a pu aller très dans le détail parce que nous possédions les statistiques, ou qu'on a pu les trouver facilement puis certaines parties sont moins élaborées.

C'est vrai aussi que, dans les références statistiques, Monsieur Lecocq l'indiquait, moi-même étais très attentif à cela, je n'ose imaginer ce que vous auriez dit si vous aviez lu le premier jet. Il y a un problème de référentiel statistiques qui est simplement dû au fait que dans chaque domaine les statistiques existent là où elles existent et qu'il faut aller les pêcher et tantôt il y a des statistiques sur 5 ans, tantôt

sur 10, tantôt ça s'arrête en 2001, tantôt en 2002 et que tout ça est extrêmement compliqué.

Mais je pense enfin qu'il faut une relecture attentive et que personne ne peut dire que ce gros document qu'est le diagnostic ne comporte pas ça et là quelques erreurs factuelles que nous devons corriger et c'était d'ailleurs le sens un peu de cette discussion donc vous avez bien fait de mettre l'accent sur l'un ou l'autre aspect.

Quelques considérations générales: la première, c'est qu'on aurait pu développer toute une série d'autres dimensions dans la présentation notamment que j'en ai faite, ne serait-ce par exemple la Ducasse de Mons, le Doudou, la Ducasse rituelle qui est un des moments les plus importants, les plus puissants de la Ville mais il faut reconnaître que ça monte très haut, c'est absolument fabuleux et puis ça redescend très vite.

Que nous vivons un an, oserai-je dire sans effets dérivés de ce moment important, d'ailleurs l'expression "in vla co pour ein an" dit tout.

Et nous avons à cet égard une dimension conviviale importante et là, je rejoins certains d'entre vous notamment Monsieur Viseur pour indiquer que c'est un champ que l'on peut étendre et dont les effets dérivés peuvent être économiquement et touristiquement importants. On devra dans le projet de ville y accorder une place significative.

Je viens maintenant à quelques éléments que vous avez évoqués:

les 4 lettres de Mons: on les aime ou on les aime pas. Je pars du principe que comme on s'y était engagé, il faut en faire une évaluation voire une amélioration, je n'ai aucun problème avec ça, nous l'avions indiqué. C'est un essai sur le plan esthétique. Les jugements dépendent de ceux qui les portent et donc on ne pourra jamais trouver une unanimité. Mais je pense qu'on peut en effet en faire une évaluation, apprécier les choses, peut-être demander des variations et voir un peu si on peut évoluer vers quelque chose qui fera un consensus plus large.

En revanche, aujourd'hui, commencer à refaire un logo pour un peu plus tard, ça je ne le ferai pas, je resterai sur ce concept mais en le faisant évoluer. Je pense qu'il y a moyen de le faire évoluer, d'une manière évidente.

Tout le monde aura remarqué que les 4 couleurs y sont à peu près: l'orange étant mélangé un peu au rouge, on ne m'en voudra pas mais on a veillé à ce que le vert et le bleu soit en bonne position.

Pour redevenir plus sérieux, alors Capitale Culturelle: deux membres d'Écolo ont indiqué des choses un peu complémentaires: l'un disant oui, mais capitale d'un jour, ça ne suffit pas et l'autre considérant que quand même il fallait que autour de ce concept on puisse construire des choses. Alors, très simplement et on demandera à Monsieur Fusiller qui a été invité à Mons Métropole, d'expliquer ce qui s'est fait à Lille, oui, bien entendu, être Capitale Culturelle, ce n'est pas uniquement un jour outre que c'est une année, mais c'est pour toujours.

D'ailleurs, à Lille les effets ont été considérables et restent extrêmement importants. Je n'aime pas du tout et ça je le dis à Monsieur Viseur, mais bon on en reparlera, cette séparation que l'on veut faire entre une culture qui serait élitiste, hermétique.

Vous savez, quand les impressionnistes ont commencé à peindre leurs œuvres, Mon Dieu, que n'a-t-on pas dit et écrit à cet égard. Aujourd'hui, on se précipite, la bouche grande ouverte en trouvant que c'est un référentiel artistique du plus haut niveau, et je peux donner comme ça au moins 10 exemples. Donc, moi je pense qu'il faut travailler dans toutes les dimensions culturelles et bien entendu comme vous l'avez indiqué avec la population mais on doit tirer vers le haut.

Alors vous avez beaucoup évoqué les gens etc...

Pour vous répondre, oui Monsieur Viseur, un autre Mons est possible et c'est d'ailleurs cela que nous recherchons. Oui, il faut davantage d'inclusions sociales et à cet égard, ce qu'a dit Monsieur Biefnot est important et j'y reviendrai aussi dans un instant.

Alors les questions très importantes comme par exemple ce que vous évoquiez à titre ponctuel, à savoir: des gens qui seraient exclus du chômage, ce sont des vrais problèmes qui font partie de l'inclusion sociale, on doit y être très attentifs.

L'actuelle Ministre de l'Emploi a d'ailleurs indiqué que pour pas mal de personnes dans ce cas qui ne se sont pas présentées, elles auront la faculté lorsqu'elles se rendront compte sur leur compte qu'il y a quelque chose qui ne va pas, de demander une rectification immédiate.

Je plaide moi-même fortement là-dessus parce que je suis convaincu qu'il y a un nombre important de personnes analphabètes et que je pense que ça résulte essentiellement de ce phénomène. On envoie des courriers, mais les gens ne comprennent pas de quoi on parle et donc ils vont uniquement s'en rendre compte quand sur leur compte il y aura des difficultés. A ce moment-là, la porte est ouverte à l'ONEM pour pouvoir s'expliquer et trouver une solution.

Alors, oui, si tout ce qui concerne le développement durable à la dimension locale, je pense que on doit avancer, les difficultés liées au sol qu'évoquait Monsieur Viseur, c'est quelque chose que nous connaissons et malheureusement comme dans toutes les zones où il y a eu de l'activité économique tantôt en surface, tantôt en sous-sol, je peux vous dire et notre Ville n'y échappe pas, le Grand Mons n'y échappe pas, nous sommes héritiers d'un nombre incalculable de problèmes tantôt c'est une cavité qui s'effondre, tantôt c'est de la pollution qu'on trouve dans le sol et aujourd'hui -et c'est heureux- plus on avance dans l'analyse et dans la connaissance du sous-sol et du sol, plus on a de problèmes, plus on doit mettre énormément d'argent pour pouvoir construire quelque chose enfin je donnerai des exemples concrets sur Mons, c'est infernal mais bon ça fait partie aussi de la qualité actuelle et il faut y passer.

La fiscalité à ajouter dans les statistiques: OK.

Une charte HORECA, critère de qualité OGM, non OGM, oui ça pourquoi pas, nous verrons d'ailleurs dans tout ce que nous aurons à faire qu'il faudra réserver un espace particulier à l'HORECA sachant qu'on ne régente rien, c'est-à-dire que ce n'est pas nous qui allons commencer à planifier l'activité de la Ville, cette époque-là est heureusement dépassée même si ce qu'à dit Monsieur Lecocq n'est pas tout à fait juste, je vais y revenir dans un instant.

Alors, et que donc l'objectif, Monsieur Viseur, ce soit la qualité de vie en général, oui bien entendu. Monsieur Hamaide a refait justement une analyse, oserais-je dire, à sa manière mais je partage assez ce qu'il a dit. Ce sont des constats.

Je retiens quelques éléments quand même: pour les gens à bas âge 0-4 ans etc... on a un problème comme beaucoup, comme ailleurs.

C'est un problème qu'on doit résoudre, c'est celui des crèches.

Ou en tout cas j'appelle crèche tout ce qui concerne la petite enfance, ici je ne parle même pas de la petite enfance avant et après les cours mais là ça reste une difficulté.

Les universités: vous savez que quand on a créé l'université de Mons, c'était un de mes prédécesseurs, Abel Dubois qui mettant le pied à la porte a réussi à faire quelque chose mais dans la programmation globale, on n'a laissé à Mons que peu de place. Nous avons une occasion en or de développer une université de base.

On disait à l'époque, au tout début des années 70, nous avons laissé passer cette occasion parce que sur le plan local, il y avait énormément de discussions, il fallait que tous les bâtiments soient alignés de telle manière que chacun pouvait voir et le

Beffroi et la Collégiale, puis il y a eu de grandes disputes pour savoir si c'était le département de chimie ou le département de physique qui allait d'abord aller sur le campus.

On l'appelait alors le campus et pour finir toutes ces querelles stériles ont pris beaucoup de temps puis est arrivée la crise, à Humblet -je ne sais plus- c'était Decroo peut-être et on a fermé les robinets financiers et nous nous sommes retrouvés avec les Grands Prés et aujourd'hui au lieu d'avoir notre Université de base qui aurait pu trouver, Monsieur Hamaide vous le savez mieux que quiconque, quelques facultés additionnelles nous sommes là avec un Centre Commercial.

Mais là où il y a vraisemblablement à faire, ça c'est déjà dans les projets, c'est outre les académies créées qui moi, me posent toujours une difficulté, c'est qu'il y a toujours ce clivage philosophique que je trouve être d'un autre temps mais sur Mons on peut certainement aller plus loin, à la fois entre les universités et avec Valenciennes qui est notre voisine naturelle. Et donc, garder comme capitale de connaissance et d'enseignement, c'est clair que ça reste extrêmement important. La collaboration avec le Borinage oui, bien entendu.

Alors, Monsieur Beugnies a dit beaucoup de choses de grand intérêt.

Nous partageons son idée, son opinion qu'il faut créer de la richesse et l'emploi en est une conséquence. Je crois que puisqu'on a besoin de projets, on doit à un moment déterminé dans le processus, concerner -comme on l'a fait dans certains endroits, dans le monde- peut-être ne pas hésiter à en appeler à la population et faire aussi ce tri qui va oserais-je dire, de 200 projets ou 150 projets à 5 projets, qui portent; nous n'aurons pas un résultat meilleur mais si on réussit à définir certaines orientations, et je pense qu'on est en mesure de le faire, à un moment donné il faut essayer vraiment de concerner au maximum la population et laisser la créativité s'exprimer.

Ça me semble important. Et c'est vrai que si on avait des sociétés de développement plus locales comme l'ont certaines villes françaises, etc... ça aiderait.

Ce qu'on veut essayer de faire c'est au sein de l'administration, avec notre propre personnel, restructurer les choses pour avoir une base de travail, diagnostic et soutien au projet de ville.

Alors, Monsieur Collette, donc Jean d'Avesnes, 1295, tout ça ne manque pas d'intérêt. C'est vrai qu'on ne doit pas se creuser, on est d'abord Capitale du Hainaut, et qu'on peut peut-être jouer davantage notre rôle de Capitale du Hainaut franco-

belge si je puis ainsi dire. Là, où on a une attractivité naturelle, vis-à-vis du Nord de la France.

Je vous ai écouté avec beaucoup d'intérêt, Ville de la Connaissance: certainement et on peut faire mieux. Vous appartenez avec d'autres au sein de ce Conseil Communal à ce que je qualifierais d'intellectuels qui apportent à la Ville une meilleure connaissance, je m'en réjouis, mais on doit demander peut-être aussi à toute la population, en tout cas, celle qui en a le désir de ne pas hésiter à apporter de la valeur de connaissance ajoutée, de la valeur intellectuelle ajoutée et c'est vrai qu'avec nos universités, on devrait pouvoir jouer ce profil d'un lieu où se tiendrait quasiment comme à La Sorbonne tous les soirs un colloque sur quelque chose. Ça peut aller des Zoulous au Moyen Age à ce qui a sur Mars.

Mais c'est vrai qu'il y a comme une sorte de frein. Est-ce un frein économique ou autre chose à cette dimension purement intellectuelle? Et on verra comment on pourra faire mais on devrait être un bouillon de culture d'intelligence en permanence et les 3 facultés, les Hautes Écoles devraient être des lieux où dans un agenda bien étudié, tous les soirs, on devrait avoir des séminaires, des colloques de toute nature, pour permettre justement un bouillonnement intellectuel.

Permettez-moi, juste, comme dans les roses il y a des épines, petit mais tout petit, car je ne veux pas polémiquer, nous avons absolument besoin de travailler en nous écoutant les uns les autres mais je ne résiste pas parce que vous avez dit: "Mons est une Ville cognitive, une Ville inventive", votre voisin de gauche, votre chef de groupe a dit oui, créativité, comment voulez-vous, mais créativité et affectivité, cognitivité et inventivité, j'avais cru que c'était un peu près synonyme. Donc, j'avais trouvé qu'il y avait une petite contradiction entre le fait que vous rappeliez ce fait et le fait que ce fait était combattu.

Mais la diversité et la richesse aussi de la démocratie c'est que, même au sein de cette formation politique, il y a des nuances. J'en sais quelque chose.

Pour dire aussi qu'on n'a pas attendu ni ce Collège, ni ce Conseil pour avancer, il faut reconnaître que le concept de Patrimoine et Création est aussi ce concept qui va dans ce que vous aviez évoqué Monsieur Collette.

Alors, Madame Brohée, oui. Pour faire simple, la place par exemple des itinéraires cyclables. Oui, ça on peut certainement le remettre. Vous avez évoqué des exemples qui se passent à Gand, bon voyons un peu ce dont il s'agit, ça pourrait être utile.

On a ce fameux plan TRANSITEC que nous mettons en place par phase et je dois reconnaître dont beaucoup de sa réalisation dépend aussi du MET.

Et je vous assure que -vous n'êtes pas obligés de me croire-, nous sommes en dialogue permanent et on n'est pas sorti de l'auberge, ne serait-ce que quand je vois l'état dégueulasse dans lequel on laisse des routes du Ministère à Mons, je suis heurté et fâché, j'essaye en permanence et on a fait une visite avec le Ministre pour lui montrer, donc il y a beaucoup, beaucoup de travail à faire et on doit peut-être inventer une nouvelle relation avec le MET. Il faut trouver une nouvelle méthode et c'est vrai que nous avons beaucoup de difficultés et quant aux espaces sportifs libres, ok on peut le rajouter.

Monsieur Lecocq, donc sur les statistiques j'avais déjà indiqué ce que vous pensez.

Là, où je me permets une remarque, parce qu'il ne faudrait que vous vous emballez plus que de besoin, donc je me permets simplement pour votre santé, l'économie n'est pas une valeur. L'économie est un moyen. Ne confondons pas et c'est là la grande erreur du monde contemporain. Et c'est là quelque chose qui fait grande différence en tout cas pour ce qui me concerne, je ne parle pas du Collège, mais à titre personnel, le grand drame de la société contemporaine c'est de considérer l'économie comme une valeur, ce n'est pas une valeur, c'est un moyen, la valeur est ailleurs. Je me permets de dire ça.

Monsieur Viseur avait déjà commencé par des grands principes, vous avez vous-mêmes évoqué des grands principes, je m'en voulais de ne pas embrayer à dire quelques mots sur les grands principes. Monsieur Biefnot a raison, je pense en effet qu'on doit rester dans les lignes tracées par le Contrat d'Avenir avec les grands axes transversaux: l'économie, la connaissance, la cohésion sociale, le développement durable donc on doit rester dans ce cadre-là mais là je vais y venir dans un instant, on doit quand même s'arc-bouter sur nos propres forces.

Et pour Madame Kapompolé, c'est vrai que des notions comme une meilleure connaissance de l'offre de formation, c'est quelque chose de très très compliqué. Aujourd'hui, il n'existe pas une banque de données qui donnerait exactement l'offre avec une vision comment dirais-je synthétique, facile.

Pour votre information et pour l'anecdote, sachez que, ayant le désir de devenir un jour Conseiller Communal de cette magnifique ville, ayant une responsabilité dans une association qui s'appelle PAC, j'ai fait avec d'autres amis le relevé de toutes les

formations qu'on dispensait dans les écoles. On a pris des panneaux, il n'y avait pas d'ordinateurs, ça n'existait pas.

On a écrit comme ça des panneaux et on avait mis ça dans une petite salle qui est aujourd'hui la salle occupée par l'Office du Tourisme et je me souviens, je vous parle d'un temps n'est-ce pas... et bien je peux vous dire qu'à l'époque déjà le succès rencontré par cette initiative était inimaginable parce qu'on avait mis au mur l'offre d'enseignement de Mons et c'est vrai comme aide à la décision, ça reste quelque chose d'important et quant à l'esprit d'entreprendre, d'ailleurs comme les langues, c'est un des grands combats que nous allons devoir mener avec nos propres institutions, pour les amener justement à collaborer aussi.

Alors, Mesdames, Messieurs, voilà un peu comment je propose que l'on avance.

Je pense qu'après ceci, on va essayer de voir ce qu'il convient de corriger. Le Collège devrait réfléchir et tenter de déposer peut-être pour le prochain Conseil Communal -en essayant de faire en sorte que les documents arrivent 10 jours avant- alors on viendrait avec quelques axes pour voir, car là Monsieur Collette a raison, il ne faut pas faire 50.000 choses, il faut voir quels sont les axes de développement, le cadre, c'est le cadre évoqué par Monsieur Biefnot, c'est le cadre wallon, etc... mais voir quels sont les axes dans lesquels on peut travailler et essayer de relever quelques points que nous pourrions davantage développer et alors voir comment avec un certain nombre d'experts et puis aussi la population comment on peut avancer pour essayer maintenant d'accélérer le mouvement et être prêt pour la fin de l'année civile à déposer quelque chose à la Région Wallonne.

Mais je pense qu'après vous avoir entendu, on pourrait être en mesure non pas de refaire un document mais simplement quelques pages avec un peu de méthodologie.

On l'envoie chez tous les Conseillers et nous rediscuterions de la méthode avec déjà quelques axes et par exemple en terme de Ducasse, en terme de Doudou, j'y vois un peu plus clair avec d'autres, mais il n'y a pas de secret.

Voilà, mes Chers Collègues, si vous en êtes d'accord, je propose que nous passions au huis clos sauf si vous vouliez réagir, à ce stade-ci, non. OK.

Je voudrais avant de passer au huis clos remercier le public nombreux et très attentif, la presse représentée par l'un de ses meilleurs rédacteurs, les services, l'huissier en chef toujours aussi efficace.

La séance s'ouvre à huis clos avec 38 présents

Sont absents : M. POIVRE, Mmes BLAZE, NAMUR-FRANCK, ISAAC, JOARLETTE, THYSBAERT, AGUS

25^e objet : ADMINISTRATION CENTRALE

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- a) Promotion d'une employée d'administration au grade de chef de service administratif. 1^e 27GEN/239/1

ADOPTÉ – 47^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- b) Promotion d'une employée d'administration au grade de chef de service administratif. 1^e 27GEN/239/2

ADOPTÉ – 48^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- c) Démission honorable d'un chef de service administratif 1^e 4328

ADOPTÉ – 49^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- d) Démission honorable d'un employé d'administration définitif. 1^e 3983

ADOPTÉ – 50^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- e) Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un chef de service administratif. 1^e 4333

ADOPTÉ – 51^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- f) Mise à la pension d'office, pour inaptitude définitive, d'une employée d'administration. 1^e 3/10055.dm

ADOPTÉ – 52^e annexe

26^e objet : SERVICES TECHNIQUES.

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- a) Constitution d'une réserve de recrutement d'Attachés Géomètres. 1^e 3628.F/1

ADOPTÉ – 53^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- b) Désignation d'un Attaché Géomètre à titre stagiaire. 1^e 3628.F/2

ADOPTÉ – 54^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- c) Constitution d'une réserve de recrutement de Premier Attaché Responsable du Service des Bâtiments. 1^e 3628.V

ADOPTE – 55^e annexe

27^e objet : PERSONNEL OUVRIER.

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- a) Interruption complète de carrière accordée à un brigadier définitif 1e 11336

ADOPTE – 56^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- b) Peine disciplinaire infligée à un ouvrier qualifié définitif. 1e 10179

ADOPTE – 57^e annexe

28^e objet : AIDES A LA PROMOTION DE L'EMPLOI

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- a) Mise à disposition d'une technicienne de surface APE à mi-temps auprès de l'ASBL « Le Manège » - Convention. 1^e 17093

ADOPTE – 58^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- b) Mise à disposition d'un rédacteur APE à mi-temps auprès de l'ASBL « Le Manège » - Convention. 1^e 17088

ADOPTE – 59^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- c) Mise à disposition d'un technicien de niveau 3 APE auprès de l'ASBL « Le Manège » - Convention. 1^e 17086

ADOPTE – 60^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

29^e objet : POLITIQUE DES GRANDES VILLES. Mise à disposition d'un agent contractuel auprès de l'ASBL « Parenthèse » - Convention. 1^e 12271.5

ADOPTE – 61^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

36^e objet : AIDE A LA PROMOTION DE L'EMPLOI. Interruption de carrière par réduction des prestations d'1/5^e temps à un rédacteur – prolongation. 1^e 11336

ADOPTE – 62^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

30^e objet : PERSONNEL DES CRÈCHES. Prolongation d'une interruption de carrière par réduction des prestations d'1/2 temps dans le cadre d'une assistance médicale accordée à une puéricultrice. 1^e 10547.8

ADOPTÉ – 63^e annexe

31^e objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- a) Désignations à titre intérimaire d'instituteurs(trices) primaires 8e/1e
3135/3372/3473/3310/3472/3282/3292/3303/3354

ADOPTÉ – 64^e à 80^e annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- b) Désignations à titre intérimaire d'institutrices maternelles 8^e 1^e 3314/3378

ADOPTÉ – 81^e à 85^e annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- c) Désignations à titre temporaire dans des emplois vacants d'institutrices maternelles
8e/1^e 3316/3033/3034/3083/3060

ADOPTÉ – 86^e à 90^e annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- d) Désignations à titre intérimaire de maîtres spéciaux d'éducation physique
8^e 1^e 3456/3358

ADOPTÉ – 91^e et 92^e annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- e) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'une institutrice primaire
8^e 1^e 3189

ADOPTÉ – 93^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- f) Démission de ses fonctions en vue de sa mise à la retraite d'une directrice d'école
définitive 8^e 1^e 6369

ADOPTÉ – 94^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- g) Mise en disponibilité pour maladie d'un directeur d'école définitif 8^e 1^e 5695

ADOPTÉ – 95^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- h) Mise en disponibilité pour maladie d'un maître spécial de religion catholique
8^e 1^e 8149

ADOPTE – 96^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- i) Modification de l'article 1er des délibérations nommant à titre définitif des institutrices primaires au 1.04.04 8^e 1^e 3114/3066

ADOPTE – 97^e et 98^e annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- j) Octroi d'un congé parental à une institutrice primaire 8e/1^e 3278

ADOPTE – 99^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- k) Ratification des services prestés par une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi vacant 8^e 1^e 6781

ADOPTE – 100^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- l) Modification de la délibération du Conseil Communal du 18.10.04 désignant une institutrice primaire à titre intérimaire 8^e 1^e 3284

ADOPTE – 101^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- m) Démission de ses fonctions en vue de sa mise à la retraite d'une institutrice maternelle définitive 8^e 1^e 6154

ADOPTE – 102^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- n) Désignation à titre intérimaire d'une maîtresse spéciale de religion catholique 8^e 1^e 3138

ADOPTE – 103^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- o) Modification de la délibération du Conseil Communal du 17.11.03 désignant une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi vacant 8^e 1^e 3129

ADOPTE – 104^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- p) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un directeur d'école 8^e 1^e 7980

ADOPTE – 105^e annexe

32^e objet : ACADÉMIE DES MÉTIERS, DES ARTS ET DES SPORTS

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- a) Interruption partielle de la carrière professionnelle d'un professeur de cours généraux
8^e 2^e 6202

ADOPTÉ – 106^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- b) Interruption complète de la carrière professionnelle d'un professeur de cours techniques et de cours de pratique professionnelle. 8^e 2^e 7938

ADOPTÉ – 107^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- c) Interruption partielle de la carrière professionnelle d'un professeur de cours généraux
8^e 2^e 7882

ADOPTÉ – 108^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- d) Désignation d'un chargé de cours ER, de cours généraux et de cours techniques, à titre temporaire dans un emploi vacant 8^e 2^e 8474

ADOPTÉ – 109^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- e) Désignation d'une chargée de cours spéciaux, à titre temporaire dans un emploi vacant 8^e 2^e 8426

ADOPTÉ – 110^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- f) Désignation d'une chargée de cours généraux, à titre temporaire dans un emploi vacant 8^e 2^e 8502

ADOPTÉ – 111^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- g) Désignation d'une chargée de cours techniques et de cours de pratique professionnelle, à titre temporaire dans un emploi non vacant 8^e 2^e 8514

ADOPTÉ – 112^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- h) Réaffectation à titre temporaire d'un professeur de cours de pratique professionnelle et de CTPP dans un emploi non vacant 8^e 2^e 7020

ADOPTÉ – 113^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- i) Réaffectation à titre temporaire d'un professeur de CTPP à titre temporaire dans un emploi non vacant 8^e 2^e 7053

ADOPTÉ – 114^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- j) Désignation d'un chargé de cours techniques et de cours de pratique professionnelle, à titre temporaire dans un emploi non vacant. 8^e 2^e 8516

ADOPTÉ – 115^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- k) Désignation d'une chargée de cours généraux, à titre temporaire dans un emploi non vacant. 8^e 2^e 8501

ADOPTÉ – 116^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- l) Démission honorable d'un professeur de cours spéciaux. 8^e 2^e 5919

ADOPTÉ – 117^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- m) Démission honorable d'un professeur de cours spéciaux. 8^e 2^e 6414

ADOPTÉ – 118^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- n) Démission honorable d'un professeur de cours généraux. 8^e 2^e 5842

ADOPTÉ – 119^e annexe

- o) Désignation d'une sous-directrice à mi-temps à titre définitif. 8^e 2^e 6390

Voir 37^e objet

33^e objet : INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - MONSFORMATIONS

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- a) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques. 8e/2^e 8517

ADOPTÉ – 120^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- b) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques. 8e/2^e 8448

ADOPTÉ – 121^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- c) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux. 8e/2^e 8440

ADOPTÉ – 122^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

d) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques. 8e/2^e 8431

ADOPTÉ – 123^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

e) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques. 8e/2^e 7013

ADOPTÉ – 124^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

f) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux. 8e/2^e 8384

ADOPTÉ – 125^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

g) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux. 8e/2^e 8518

ADOPTÉ – 126^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

h) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux. 8e/2^e 6895

ADOPTÉ – 127^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

i) Rappel provisoire à l'activité d'une chargée de cours techniques. 8e/2^e 7832

ADOPTÉ – 128^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

j) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux et techniques.
8^e 2^e 7823

ADOPTÉ – 129^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

k) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux. 8e/2^e 8227

ADOPTÉ – 130^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

l) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours généraux. 8e/2^e 8370

ADOPTÉ – 131^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

m) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques. 8e/2^e 8519

ADOPTÉ – 132^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

n) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux. 8e/2^e 6281

ADOPTÉ – 133^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

o) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques. 8e/2^e 8064

ADOPTÉ – 134^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

p) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques 8e/2^e 8264

ADOPTÉ – 135^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

q) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques. 8e/2^e 8520

ADOPTÉ – 136^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

r) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques. 8e/2^e 8521

ADOPTÉ – 137^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

s) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux. 8e/2^e 8522

ADOPTÉ – 138^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

t) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques. 8e/2^e 8148

ADOPTÉ – 139^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

u) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours généraux. 8e/2^e 8456

ADOPTÉ – 140^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

v) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques. 8e/2^e 8388

ADOPTÉ – 141^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

w) Désignation à titre temporaire d'une surveillante-éducatrice. 8e/2° 8371

ADOPTÉ – 142^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

x) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques. 8e/2° 8368

ADOPTÉ – 143^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

y) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques. 8e/2° 8460

ADOPTÉ – 144^e annexe

M. DARVILLE ne participe pas au vote

Par 37 suffrages sur 37 votes valables,

z) Désignation à titre temporaire d'un surveillant-éducateur. 8e/2° 8446

ADOPTÉ – 145^e annexe

34^e objet : ÉCOLE INDUSTRIELLE SUPÉRIEURE

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

a) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques. 8e/2° 8346

ADOPTÉ – 146^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

b) Désignation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques. 8e/2° 8370A

ADOPTÉ – 147^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

c) Réaffectation à titre temporaire d'une chargée de cours techniques et spéciaux.
8^e 2^e 7699

ADOPTÉ – 148^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

d) Désignation à titre temporaire d'un chargé de cours techniques. 8e/2° 8336

ADOPTÉ – 149^e annexe

35^e objet : ACADÉMIE DE MUSIQUE

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

a) Désignation de deux professeurs de piano à titre temporaire dans un emploi non vacant. 8^e 3^e 3247/3333

ADOPTÉ – 150^e et 151^e annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- b) Désignation d'un professeur de formation musicale à titre temporaire dans un emploi non vacant. 8^e 3^e 3452

ADOPTE – 152^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- c) Désignation d'un professeur d'orgue à titre temporaire dans un emploi non vacant. 8^e 3^e 3167

ADOPTE – 153^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- d) Désignation d'un professeur d'art dramatique à titre temporaire dans un emploi non vacant. 8^e 3^e 3457

ADOPTE – 154^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

- e) Démission d'un secrétaire à titre définitif en vue de sa mise à la retraite. 8^e 3^e 6025

ADOPTE – 155^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

37^e objet : INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE MONSFORMATIONS. Désignation d'une sous-directrice à mi-temps à titre définitif.

8^e 2^e 6390

ADOPTE – 156^e annexe

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, Monsieur le Président constate qu'au voeu de l'article 12 § 5 de la loi du 30 novembre 1887, la séance s'est déroulée sans réclamation contre le procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2005.

Ce dernier est alors adopté

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre-Président,

Bernard VANCAUWENBERGHE.

Elio DI RUPO.

=====